

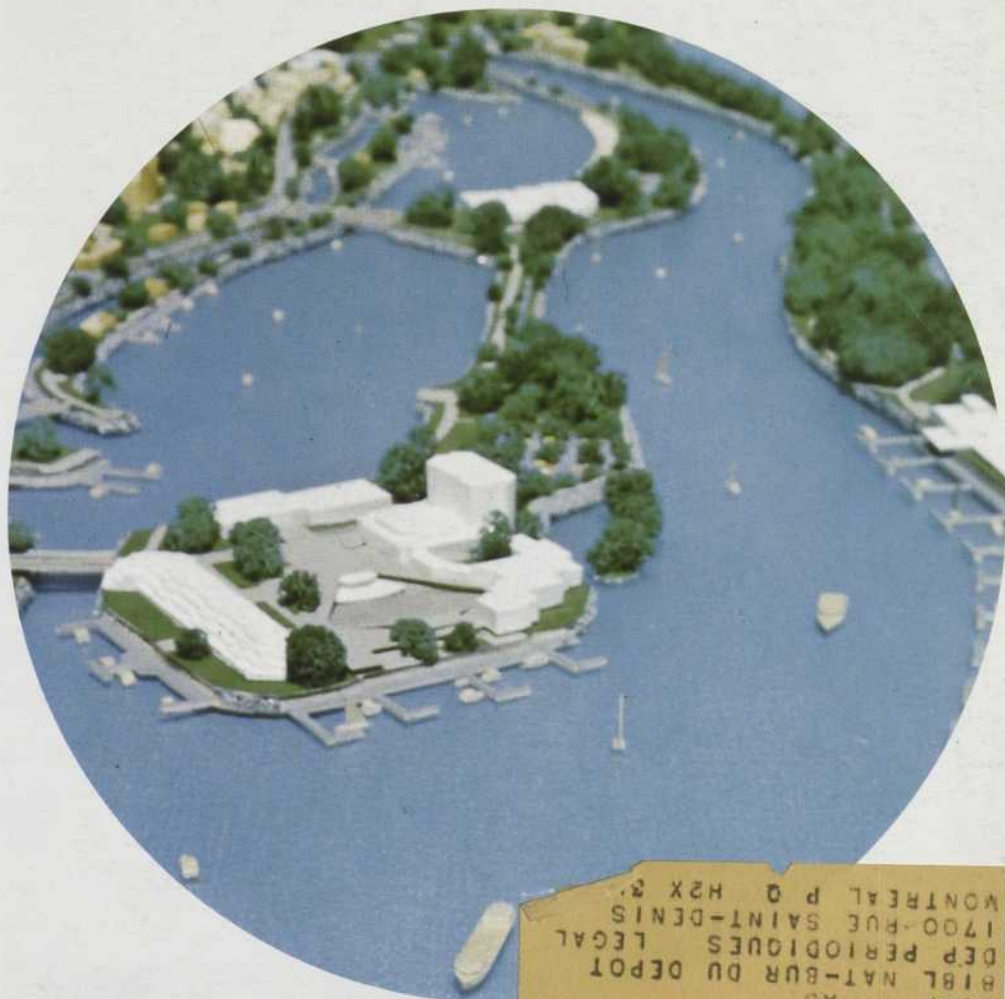
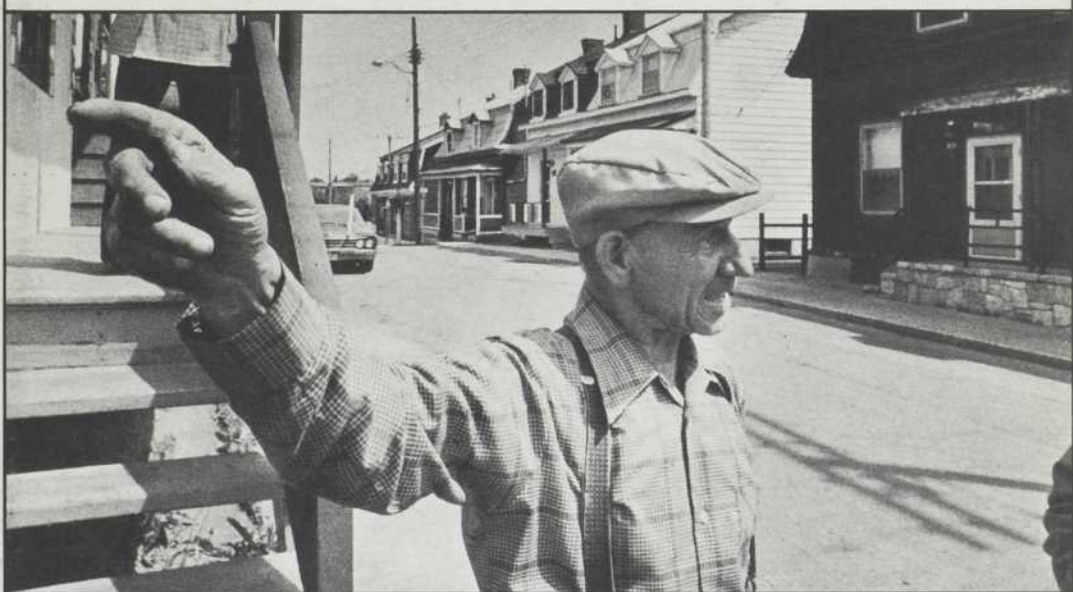
PER
A-334

ARCHITECTURE CONCEPT

MISE EN VALEUR DU VIEUX LACHINE

LE PARC DE LA CHAPELLE

L'OFFRE ET LA DEMANDE D'ARCHITECTES AU QUÉBEC



COMP AB
BIBL NAT-BUR DU DEPOT
DEP PERIODIQUES LEGAL
1700-RUE SAINT-DENIS
MONTREAL P Q H2X 2P

Selon les experts de l'Hydro, des robinets d'eau chaude qui dégouttent peuvent gaspiller beaucoup d'énergie. Crane sait comment mettre fin à ce gaspillage.

Avec la robinetterie Citadel, fini le dégouttement grâce au robinet Dialese, le seul qui se ferme avec et non contre la pression de l'eau. Citadel n'a même pas besoin de siège dans le corps du robinet et dure en moyenne 3 fois plus longtemps qu'un robinet ordinaire. Citadel un produit de haute qualité, de conception, de technique et de fabrication canadienne, est virtuellement à l'épreuve des avaries.

De plus, si l'on considère l'augmentation en flèche du coût de la main d'oeuvre, Citadel vous économisera des sous en entretien et réparations tout en vous donnant une performance impeccable. . . pendant des années.

CRANE

vous facilite
la tâche.

Crane Canada Limitée,
5800, Chemin Côte de Liesse,
Montréal, Qué. H4T 1B4



Mettez
fin
à ce
gaspillage
d'énergie!

Le tapis de laine BMK- le premier choix des décorateurs de renom



TAPIS PURE LAINE



PER
A-334

Grâce à ses qualités bien spéciales, le tapis de laine rehausse le cachet de toute pièce. Il suffit d'un coup d'oeil pour apprécier sa beauté et sa grande souplesse d'utilisation. Son aspect riche et luxueux, sa facilité d'entretien et la longévité de son apparence font du tapis de laine le tapis le plus économique que vous puissiez recommander. BMK connaît la laine. Elle est passée maître dans le tissage de reproductions fidèles. La prochaine fois, faites appel à BMK.

Le tapis de laine BMK — vous savez d'instinct que rien ne peut le remplacer.

FS

Michael S. Walters, directeur de la décoration à la Compagnie de la Baie d'Hudson, est responsable de l'aménagement et de la décoration des magasins de la Compagnie pour tout le Canada. M. Walters a étudié en Angleterre où il s'est spécialisé en décoration d'intérieurs et d'expositions et en arts graphiques. Avant de se joindre à La Baie, il a travaillé pour le Gouvernement fédéral et s'est occupé de l'aménagement de salles d'exposition importantes partout dans le monde. Le modèle du tapis que l'on voit ci-dessus a été conçu pour un des restaurants du dernier magasin La Baie construit dans le centre-ville de Toronto.



BLACKWOOD MORTON & SONS (CANADA) LTD.

B.P. 540 Ste-Thérèse, P.Q. J7E 4K2, Téléphone: 514-435-6581 ou Télex 018-3711



Nous sommes là pour vous aider

L'industrie de construction.
C'est une industrie difficile.

Architectes, propriétaires, entrepreneurs, sous-entrepreneurs font face presque quotidiennement aux soucis des dates limites, des conditions atmosphériques, de la hausse des coûts — soucis d'une nature ou d'une autre.

Nous pouvons vous aider à atténuer ces soucis, du moins un peu.

Ici à Mansonville Plastics Ltd, nous fabriquons toute une gamme de matériaux d'isolation thermique présentant l'avantage d'une grande variété d'applications dans le domaine de la construction résidentielle, commerciale, publique et industrielle.

Et nous sommes fiers de dire qu'un nombre croissant d'architectes, d'ingénieurs et d'utilisateurs canadiens exigent nos matériaux.

Notre compagnie a fait des progrès notables en 16 ans et nous avons l'intention de rester sur le marché pendant longtemps encore. Nous en avons

les possibilités techniques. Nous améliorons sans cesse la qualité de nos méthodes de contrôle. Et maintenant nous augmentons notre capacité de production. Nous sommes là pour y rester.

Vous pouvez compter sur nous. Après tout, c'est notre avenir à nous aussi.

COMMENT NOUS POUVONS VOUS ÊTRE UTILE:

Korolite

Un isolant de polystyrène à basse densité.

Koroslope

Un système d'isolation pour toit à modules.

Kororoof

Polystyrène à haute densité pour l'isolation des toits.

Dryvit

Un système complet d'isolation des murs.

Styromold

Un isolant de polystyrène à haute densité.



MANSONVILLE Nous sommes là pour vous aider

Mansonville Plastics Ltd., Mansonville, Québec; Montréal; Ajax, Ontario; Calgary; Surrey, B.C.

SOMMAIRE

Regards		6
Le Parc de la Chapelle un ainsi-soit-il en suspens. . .	Louise Leblanc	17
L'offre et la demande d'architectes au Québec: 1951-1983	Ricardo Vergès-Escuin	21
Rencontre avec M. Vergès-Escuin	Hélène Gosselin Geoffrion	22
Mise en valeur du Vieux Lachine	Hélène Gosselin Geoffrion	28
Carnet		38
Index des annonceurs		42

Couverture: La mise en valeur du Vieux Lachine; lien entre le passé et le présent.
Photos de Alain Renaud et Pierre Larouche (maquette).

Hélène Gosselin Geoffrion
Rédactrice en chef

Marie-Hélène Leblanc
Assistante à la rédaction

Charles Shewell
Editeur de groupe

Marguerite St-Jacques
Production publicitaire

Mary Lawrence
Tirage

Publicité

Québec: Claude Martin, 310 Ave Victoria,
suite 201, Montréal H3Z 2M9
Tél: (514) 487-2302, Telex: 05-268516
Southmag Mtl.

Ontario: A. B. Moffat, 1450 Don Mills Rd.
M3B 2X7, Don Mills, Ont.
Tél: (416) 445-6641 Telex: 02-21366
Southmag Tor.

Vancouver: Curtis Media Representatives
Limited, 636 Clyde Avenue, West Vancouver,
B.-C. Téléphone: (604) 922-2314
Telex: 04-51158

Europe: The Westbourne Group Morden,
Surrey, England.

Japon: International Media Represen-
tatives Ltd., 1 Shiba-Kotochiracho, Minatoku,
Tokyo. Téléphone: (03) 502-0656
Telex: J22663 - Mediarep, Tokyo

Architecture Concept

est publié par la Compagnie d'Éditions
Southam Limitée, qui est au service du com-
merce, de l'industrie et du gouvernement du
Canada, avec ses 60 revues, ses 20 salons et
expositions commerciales, ses services associés

d'information et de recherche, la vente directe
par la poste, colloques et les activités relatives
aux communications dans la mise en marché.
Président du Conseil: G.N. Fisher, président
et directeur général: Aubrey Joel, vice-prési-
dent (exécutif): Sidney J. Cohen. Membre
de la Canadian Circulations Audit Board Inc.

Philosophie éditoriale: Architecture

Concept est une revue publiée en français à
l'intention de ceux dont l'activité s'exerce
dans la conception et l'élaboration des devis
architecturaux, de même que dans le planis-
me de la décoration intérieure. Son contenu
rédactionnel traite du design dans la con-
ception du bâtiment, aussi bien intérieure
qu'extérieure, en tenant compte des aspects
artistiques, techniques et socio-
économiques.



Membre de la Canadian Business Press.
Classé dans l'index des périodiques canadiens.
Tous droits réservés pour tous les pays.
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du
Québec.

Abonnement

Canada: \$8.00 par année, \$14.00 pour deux ans.
Etats-Unis: \$12.00 par année
Autres pays: \$30.00 par année
Courrier de la deuxième classe -
Enregistrement no. 0702.

Regards

Prix

Le prix Vincent Massey 1975

Créé en 1971, le "Prix Vincent Massey pour l'aménagement urbain" décernera cet automne une deuxième série de prix. Sur la centaine de projets qui ont été présentés, 31 emplacements ont été choisis comme finalistes.

Il s'agit de: "Assainir et fleurir la région", Saint-Félicien, Qué.; les jardins Prince Arthur, Montréal, Qué.; l'arrêté municipal en vue de protéger le site de la Citadelle, Halifax, N.-E.; la coopérative d'habitations du parc Willow, Winnipeg, Man.; le parc naturel, Boucherville, Qué.; le centre Wascona, Regina, Sas.; les chutes Leaf, Man.; l'hôtel de ville de Ste-Foy, Qué.; la rénovation de la rue Smith, Halifax, N.-E.; la promenade Yorkville-Cumberland, Toronto, Ont.; l'hôtel de ville de Québec, Qué.; le projet Chateauguay, Pointe St-Charles, Qué.; la promenade des propriétés historiques, Halifax, N.-E.; la coopérative St-Charles, Montréal, Qué.; le centre de retraite du village Chester, Toronto, Ont.; le centre de réhabilitation Strathcona, Vancouver, C.B.; Gastown, Vancouver, C.B.; la coopérative d'habitations De Cosmos, Vancouver, C.B.; le parc résidentiel Mont Plaisant, Vancouver, C.B.; le centre récréatif Jimmie Simpson, Toronto, Ont.; le mail Calgary, Calgary, Alb.; la plantation d'arbres dans

le centre ville de Calgary, Alb.; Nose Hill, Calgary, Alb.; le centre de retraite Penticton, Penticton, C.B.; les murales extérieures, Montréal, Qué.; la rénovation du secteur du carré St-Louis, Montréal, Qué.; la Promenade des Gouverneurs, Québec, Qué.; le projet de rénovation urbaine Cloverdale, Surrey, C.B.; Port-a-Park, Winnipeg, Man.; le village Arbutus, Vancouver, C.B.; le carré Albert Campbell, Scarborough, Ont.; la promenade "Lower Causeway", Victoria, C.B.; et l'embellissement des gorges, Victoria, C.B.

Livres

La maison autonome Brenda & Robert Vale

Ce tout nouveau livre, écrit par deux architectes, est le premier volume à cerner en profondeur le sujet de la construction et du design de la maison solaire.

Le but de Brenda et Robert Vale est de démontrer qu'il est possible de construire des habitations quasi autonomes; une utilisation efficace et judicieuse du soleil, du vent et de l'eau assurent les services essentiels comme le chauffage, l'électricité, le système d'égouts, etc.

On peut se procurer ce livre en écrivant à: Oxford University Press, 70 Wynford Drive, Don Mills, Toronto, Ontario M3C 1J9. Edition anglaise seulement.

Evaluation du paysage

Ervin H. Zube, Robert O. Brush, Julius G. Fabos

Publié par Dowden, Hutchinson & Ross.

Ce tout nouveau livre s'adresse tout particulièrement aux architectes paysagistes, aux géographes, aux économistes et aux psychologues de l'environnement.

Le volume est divisé en trois principaux thèmes: les valeurs, la perception et les ressources.

Les valeurs sont envisagées sous les aspects de l'histoire, de l'économie, de la conservation et du design. Le thème de la perception s'attache au travail des psychologues de l'environnement et des designers, et apporte des solutions humaines au problème de l'utilisation du paysage. Enfin, le thème des ressources se concentre sur l'application des modèles déjà développés dans la planification et l'aménagement du paysage.

On peut se procurer ce livre en écrivant à: John Wiley & Sons Canada, 22 Worcester Road, Rexdale, Ontario. Coût: \$35.

Aspect chimique des matériaux Keith Watson

Réservé aux étudiants en génie et en architecture, ce volume traite de l'aspect chimique des matériaux de construction. Partant de la définition de la structure de l'atome, l'auteur divise les matériaux en trois grandes classes: les métaux, la céramique et les plastiques.

On peut se procurer ce livre en écrivant à: John Wiley & Sons Canada, 22 Worcester Road, Rexdale, Ontario. Coût: \$9.95. Edition anglaise seulement.

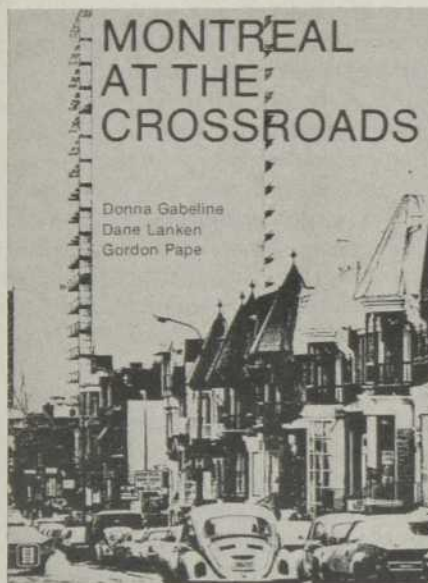
Montreal at the Crossroads Donna Gabeline, Dane Lancken, Gordon Pape

publié chez Harvest House, Montréal

Et voilà un nouveau livre sur Montréal! Nous pouvons que nous en réjouir puisqu'il faut plusieurs études de la sorte pour faire prendre conscience aux citoyens et aux professionnels de l'environnement de l'ampleur du problème auquel Montréal fait face dans sa "crise de surdéveloppement"! Enfin... Soulignons que les auteurs de ce



Les membres du jury Vincent Massey



livre étaient tous trois à l'emploi du journal The Gazette de Montréal au moment de la préparation de ce document.

Montréal at the Crossroads tente de démontrer la situation critique où en est rendu Montréal à ce stade de développement, situation engendrée par une croissance démesurée et incontrôlée dans le cœur de la ville, rendant la vie non seulement chère mais chaotique et insatisfaisante pour les besoins humains. Cette croissance non planifiée a permis entre autre, des aberrations telles la démolition quelquefois systématique d'édifices intéressants du 19 et début 20ième siècle.

Les auteurs offrent à titre de conclusion un plan détaillé d'action afin de prévenir Montréal de devenir une métropole "sans visage" à l'exemple de tant d'autres en Amérique du nord.

Cours

Cours de design en acier façonné à froid

Prévu pour les 15, 16 et 17 octobre prochain, un cours de design en acier façonné à froid a été organisé avec la collaboration de la division de la machinerie lourde, du département du génie civil et de l'école d'architecture de l'université de Waterloo, en coopération avec le Canadian Sheet Steel Building Institute et le Canadian Steel Industries Construction Council.

Le principal but de ce cours est de

renseigner le designer sur les méthodes du dernier CSA Standard S136 pour les membres du Cold Formed Steel Structural. Cette dernière publication diffère de beaucoup des précédentes en ce qu'elle tient compte des spécifications du Code national du bâtiment de 1975.

La partie moins technique du cours se concentrera sur le comment et le pourquoi du choix des architectes pour l'acier comme matériau de revêtement dans la construction d'édifices modernes. De plus, les aspects qualitatif et quantitatif des charges dues à la conception seront abordés, indépendamment du Code national du bâtiment. Et en dernier lieu, on présentera les nouvelles tendances concernant le développement et la recherche dans le domaine de l'acier façonné à froid.

Cours en dessin et conception de constructions métalliques

Cette année, 70 étudiants sur 102 ont réussi les examens des cours du soir en dessin et conception de constructions métalliques.

D'une durée de 50 heures réparties sur 25 semaines, les cours de l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) sont donnés dans le but de montrer aux étudiants la meilleure conception pour une utilisation plus efficace et plus économique de l'acier.

Projet

Un centre communautaire de cent acres

La planification de ce nouveau concept d'un centre communautaire aura exigé près de trois ans de discussions et de travaux de la part des organisations publiques et privées de Erin Mills South, en Ontario.

Le nouveau centre communautaire desservira les 50 000 habitants de cette ville. D'ici quelques années, lorsque les travaux de construction seront terminés, il combinera en un seul lieu un secteur éducationnel comprenant sept écoles et réunissant 5 000 étudiants, des églises, des librairies, un aréna, un centre d'achat, des parcs et des zones récréationnelles. Dans les zones récréationnelles, on retrouvera 9 courts de tennis, un terrain de football, des terrains de soccer, des terrains de balle molle et plusieurs zones libres.

Les principaux secteurs de la vie communautaire seront donc regroupés en un seul endroit dont les zones sociales et récréatives seront reliées au mail principal recouvert. Les plans de ce projet ont été élaborés par les architectes James A. Murray et George Abram.

Centre communautaire de Erin Mills South, Ont.



Regards

Nouvelles

Nouveau comité administratif à l'O.A.Q.

Le Bureau de l'Ordre des architectes du Québec a récemment procédé à l'élection de nouveaux membres au comité administratif de l'Ordre pour 1975-1976. Il s'agit de: M. Paul-André Tétreault, architecte, a été nommé président. MM. Marvin Cohen et Jean-Luc Poulin, et Mme Irénée Goudreau, tous trois architectes, ont été nommés vice-présidents. Mlle Francine Lemarbre a été nommée par l'Office des professions du Québec comme membre représentant le public.

Joseph Baker, directeur de l'École d'architecture à l'université Laval

M. Joseph Baker, architecte bien connu, a accédé au poste de directeur de l'École d'architecture de l'université Laval, le 1er juin dernier. Il succède ainsi à M. Jean-Claude Leclerc. M. Baker était entré à l'université Laval au début de cette année dans le cadre d'une clinique d'architecture offerte par l'École. Tour à tour professeur, conseiller, conférencier et écrivain, M. Baker poursuit actuellement des recherches sur l'amélioration du quartier St-Henri de Montréal et sur le recyclage des bâtiments.

Programme canadien d'innovation urbaine

Le ministère des Affaires urbaines a annoncé, le 3 juillet dernier, la suspension indéfinie du Programme canadien d'innovation urbaine dans le cadre de l'effort déployé par le gouvernement fédéral pour réduire ses dépenses.

Les 14 projets témoins déjà en marche se poursuivront comme prévu. Près de 200 autres projets, dont l'examen était rendu à diverses étapes, seront interrompus et renvoyés à leurs auteurs.

La suspension du programme permettra au gouvernement d'économiser près de \$100 millions sur une période de 5 ans.

Les auteurs de ces projets avortés devront donc trouver d'autres sources de financement s'ils désirent toujours les mener à bien.

Projets coopératifs et à but non-lucratif

Pour pallier à la baisse de construction, ces dernières années, de maisons à prix modique, le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Barney Danson, a annoncé récemment la participation accrue des gouvernements fédéral et provinciaux quant aux subventions accordées à la construction de maisons pour les personnes à revenu faible.

Ces subventions seront accordées à des projets coopératifs ou à but non-lucratif. Le gouvernement fédéral s'engage à payer plus de la moitié des dépenses encourues par la construction de ces maisons qui ne pourraient être défrayées par le coût du loyer. Les loyers seront calculés selon le taux en vigueur pour les édifices publics, soit un pourcentage allant de 16.7% à 25% du revenu des occupants.

Le gouvernement fédéral, par le biais de la Société Centrale d'hypothèques et de logement, avait déjà accordé une aide similaire à certaines organisations à but non-lucratif comme des églises et des associations de services.

La Société Centrale d'hypothèques et de logement estime à 3.6 millions les subventions accordées par le gouvernement fédéral pour 1975.

Une Société nationale de développement du transport urbain

En rapport avec les politiques du gouvernement fédéral sur la gestion de la croissance urbaine, M. Barney Danson, ministre des Affaires urbaines, a annoncé lors d'un de ses discours à la sixième conférence internationale sur le transport urbain, la création d'une Société nationale de développement du transport urbain. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont présentement en pourparlers quant au rôle joué par chacune des parties au sein de cette nouvelle association.

Cette société deviendrait une agence nationale de développement des ressources scientifiques et industrielles du pays; le travail effectué par cette dernière aurait donc d'importantes retombées pour l'industrie du transport et les spécialités connexes.

La Société nationale de développement du transport urbain prévoit, pour les 20 prochaines années, avoir à coordonner un budget de près de 5 mil-

liards de dollars dans la recherche, le développement, la promotion et la commercialisation de systèmes de transport. En outre, elle favorisera la concurrence canadienne sur le marché international.

Dans cette optique d'une nouvelle conception du transport urbain, objectifs nationaux et besoins locaux seront étroitement liés. Afin d'équilibrer le système urbain, les villes petites et moyennes doivent avoir la possibilité de se développer, tandis que les grandes villes doivent pouvoir s'alléger des contraintes qu'entraîne la trop grande concentration de leur évolution.

Ainsi, la Loi adoptée le 1er juin 1974 sur le déplacement des lignes et sur les croisements de chemins de fer, et appliquée de commun accord avec les provinces, selon leurs priorités et leurs programmes de mise en valeur régionale, permet dorénavant au gouvernement fédéral de disposer des installations d'une société de chemins de fer. Le territoire ainsi libéré peut par exemple servir à l'amélioration de l'environnement urbain par la construction domiciliaire, la création de parcs, etc. La juxtaposition des plans d'aménagement et de transport urbains démontre efficacement la corrélation qui existe entre transport et utilisation du sol, et permet une meilleure planification de la croissance des villes, lieux de travail et espaces de loisirs.

Le gouvernement fédéral, travaillant de concert avec les provinces et les administrations urbaines et de banlieues, s'engage à défrayer 100% du coût des nouveaux véhicules et 50% du coût des nouveaux quais et stations. L'un des principaux rôles de la Société nationale de développement de transport urbain consiste à étudier les projets innovant en matière de design et de génie, et permettant l'amélioration et la standardisation du transport urbain. Le gouvernement fédéral accordera donc également son appui au développement technique et au financement de véhicules et systèmes de transport ville/banlieue.

Conférences

Deuxième conférence internationale sur les structures spatiales

Organisée par le département du Génie civil de l'université de Surrey, cette deuxième conférence internationale sur les structures spatiales aura lieu du 15 au 18 septembre prochain, à Guilford, Angleterre.

Pour de plus amples informations, s'adresser à: Dr. W.J. Supple, Centre de recherches sur les structures spatiales, Université de Surrey, Guilford, Surrey, GU2 5X4, Angleterre.

Symposium international sur les problèmes de la construction sociale du logement

Celui-ci aura lieu à Prague, du 23 au 25 octobre 1975. Il réunira les représentants des organisations syndicales nationales et internationales du B.I.T., d'associations d'ingénieurs, d'architectes et de techniciens.

Pour plus de renseignements, écrire à: L'Union internationale des syndicats de travailleurs du bâtiment, du bois et des matériaux de construction, Helsinki 10, Boîte 10281, Finlande.

Habitat 1976

Lors de sa 36e session, en septembre prochain, le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la CEE discutera de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et de l'état des travaux de 3 études principales qu'il parraine.

Un rapport du Comité sur la distribution et les formes futures des établissements humains est en préparation sous la direction de la France. Une analyse critique des tendances et politiques d'après-guerre dans le domaine de l'habitation, de la construction et de la planification est en cours d'élaboration par le Secrétariat de la CEE. Le Secrétariat de la CEE est également chargé de la préparation d'une étude sur les matériaux et méthodes à employer dans les pays en voie de développement pour la construction de logements à prix modique.

Expositions

Le Corbusier

A l'occasion du 10e anniversaire de sa mort, le Musée des Arts décoratifs de Paris présentera, du 2 octobre au 17 novembre 1975, une rétrospective des tapisseries et des sculptures de Le Corbusier.

Pour plus de renseignements, écrire à: Union Centrale des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, Palais du Louvre, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris.

Lartigue

Du 5 juin au 15 septembre 1975 se tiendra une exposition-rétrospective de l'oeuvre du photographe Lartigue touchant la vie en France, du début du siècle à nos jours.

Pour plus de renseignements, écrire à: Union centrale des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, Palais du Louvre, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris.

Les lieux mécanisés

Tenue du 18 juin au 31 octobre 1975, cette exposition présentera les lieux mécanisés et les espaces ludiques conçus par Bernard Lagneau et réalisés à partir d'éléments en carton.

Pour plus de renseignements, écrire à: Union centrale des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, Palais du Louvre, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris.

Les papiers peints de Zuber

Cette exposition est la première du genre permettant aux visiteurs d'admirer les papiers peints panoramiques créés d'après des cartons de graphistes contemporains. Du 15 novembre 1975 à la fin janvier 1976.

Pour plus de renseignements, écrire à: Union Centrale des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, Palais du Louvre, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris.

Dessins architecturaux

Du 29 octobre 1975 au 4 janvier 1976, le Musée d'Art Moderne de New York exposera les dessins architecturaux produits par les étudiants de l'Ecole des Beaux Arts de Paris.

Architecture Renaissance en Basse-Normandie

Le musée des Beaux-Arts de Caen présente durant tout l'été une importante exposition sur l'architecture Renaissance en Basse-Normandie. Organisée en collaboration avec les directions des archives du Calvados, de la Manche et de l'Orne, et les musées de ces trois départements, cette exposition fait suite à l'Année Européenne du Patrimoine architectural. Pour les habitants de la région comme pour les autres visiteurs, c'est une Normandie inconnue qui leur est révélée.

Exposition bicentennale

Durant tout le mois d'octobre, le Musée des Beaux Arts de Boston présente une exposition de Paul Revere ayant trait aux oeuvres d'art, aux documents et aux tissus de l'époque allant de 1735 à 1818. Le musée offre également comme complément à la précédente, l'exposition "Georges III", présentant les pièces d'argenterie et de porcelaine, et les peintures témoins de l'échange culturel entre l'Angleterre et l'Amérique durant la Révolution.

Salon international du meuble d'Utrecht

Cette exposition, réservée spécialement aux professionnels, se tiendra du 8 au 13 septembre 1975, de 9h à 17h. Le dernier jour, l'exposition sera ouverte au grand public.

Pour plus de renseignements, écrire à: Salon international du meuble, Koninklijke Nederlandse Jaarbeurs, Jaarbensplein, Utrecht.

Exposition internationale du Bâtiment

La prochaine exposition internationale du bâtiment se tiendra du 9 au 12 octobre 1975 à Toronto, à l'Edifice de l'industrie, au Parc d'exposition. La date et l'emplacement de cette exposition ont été modifiés récemment dans le but de présenter aux intéressés une exposition de plus grande envergure, incluant au programme une participation internationale. Selon M. David J. Crockford, président de l'exposition, la tenue de celle-ci à la veille des Jeux Olympiques de 1976 sera une excellente occasion de promouvoir l'industrie canadienne du bâtiment.

Architectes et entrepreneurs
inhérentes à un système

Réduisez les frais avec un système de plafond

Éclairage...Chauffage...Distribution d'air...Insonorisation. Combinez-les tous quatre dans un système de plafond intégré et vous économiserez de l'énergie, et par conséquent de l'argent, année après année. La clé de voûte du système Johns-Manville est sa parfaite intégration.

Sans doute pouvez-vous obtenir un plafond un peu moins cher au départ, mais qui ne peut aucunement vous aider à réduire les frais d'exploitation.

Un système de plafond intégré, par contre, exige un peu plus de planification et aussi un peu plus de temps à poser, mais il procure le maximum d'efficacité, un coût d'exploitation moindre et un environnement de travail éminemment favorable.

Johns-Manville s'y connaît en systèmes de plafonds. Nous offrons des avantages pécuniaires et matériels que nul ne peut égaler au Canada en fait de conception, pièces et pose de l'ensemble.

Gain énergétique d'éclairage.

Plus il faut d'intensité lumineuse pour éclairer un local

plus on consomme d'énergie. Un système de plafond intégré Johns-Manville assure un meilleur éclairage avec moins de lumière.

Éclairage adéquat et consommation minimale. Profitez-en.

Gain énergétique de distribution d'air. La distribution d'air se fait par le plafond. Un système de plafond Johns-Manville parfaitement intégré exige moins de gaines d'air, d'où frais d'installation mécanique



Insonorisation



Éclairage



Chauffage

Profitez des économies d'énergie
d'un plafond bien conçu.

l'exploitation des immeubles J-M à gain énergétique.

moindres. En outre, le système d'éclairage bien conçu engendre moins de chaleur, ce qui allège la charge de climatisation. Intégration égale économie. Profitez-en.

Gain énergétique d'insonorisation. Johns-Manville a plus d'expérience en recherches acoustiques et en production de matériaux insonorisants que toute autre firme au Canada. Nous savons comment lutter contre le bruit dans tout milieu. Un système de plafond intégré doté des propriétés insonorisantes requises favorise le rendement et le confort des travail-

leurs. Cela aussi, c'est de l'économie cumulative. Profitez-en.

J-M réalise intégralement le système. Dans ses moindres détails. Qu'il soit conçu ou posé, ou conçu et posé, par Johns-Manville, vous ne traitez du début à la fin qu'avec un

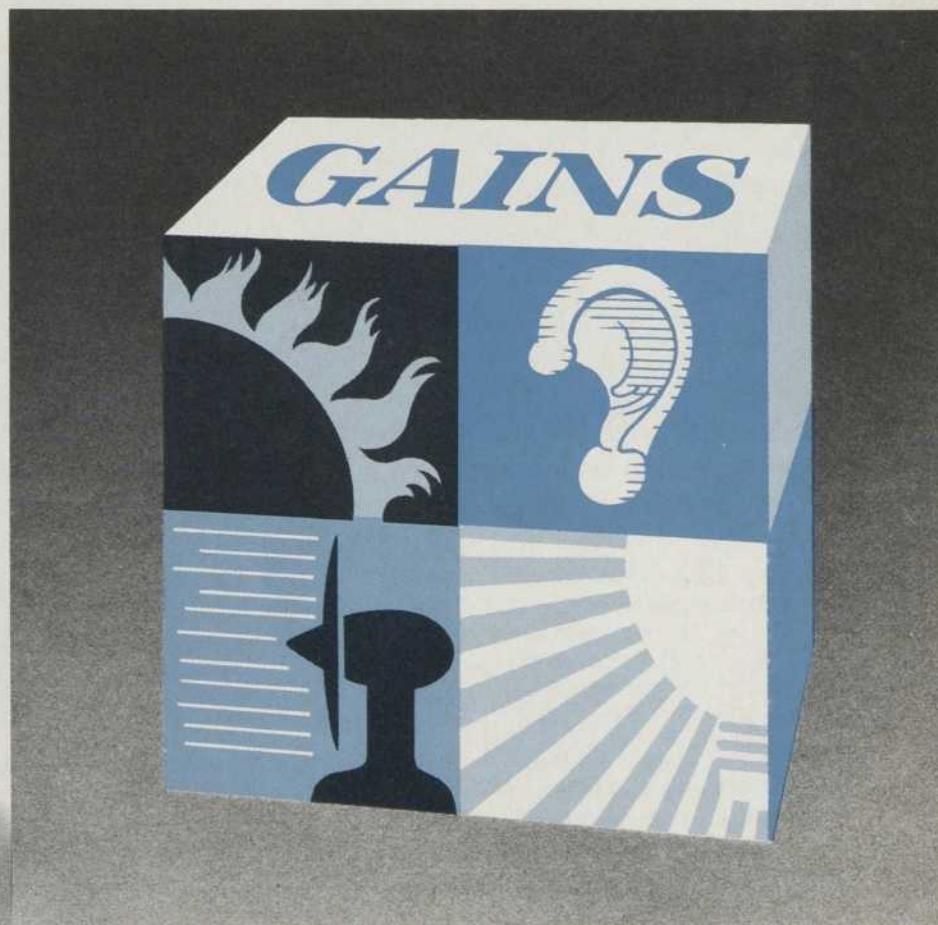
seul spécialiste. Expérience et compétence. Voilà ce qui rend le système J-M imbattable. Profitez-en.



Johns-Manville



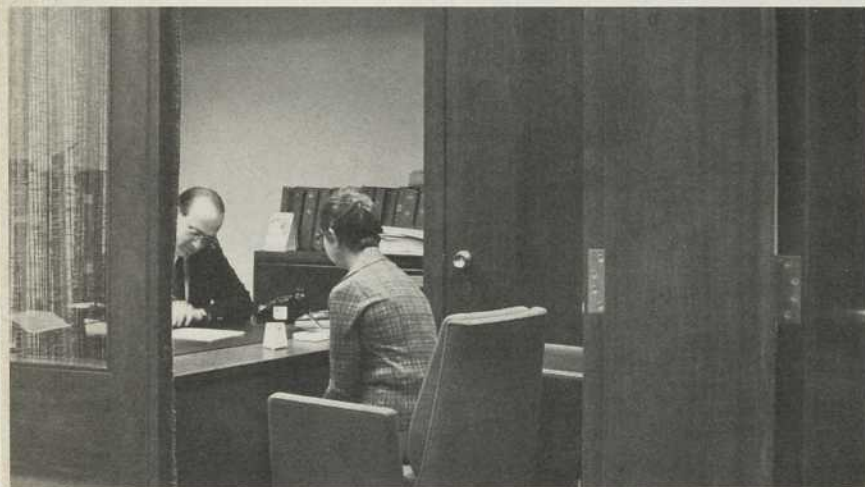
Distribution d'air



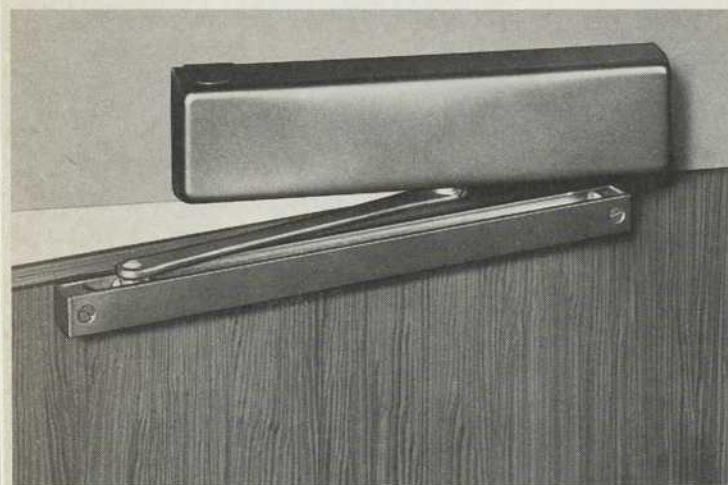
Nos idées
à votre service



Si vous désirez qu'une porte d'hôpital demeure ouverte à 15°, une porte de classe à 60°,



une porte de bureau du gérant de banque à 80°, ou une porte de bureau à 90°,



vous les obtiendrez avec nos nouveaux ferme-porte Sentronic ME... jusqu'à ce que les éléments sensibles signalent la fumée ou le feu.

Le nouveau modèle Sentronic ME est un ferme-porte hydraulique éprouvé, offrant des positions illimitées d'ouvertures et un déblocage électronique. ME ferme à coup sûr et automatiquement les portes s'il y a panne d'électricité. Il peut s'utiliser conjointement

avec tous genres d'installations de détection d'incendie. ME a un interrupteur incorporé qui peut isoler l'unité d'un réseau d'alarme. Il permet l'ouverture et la fermeture de la porte sans activer le mécanisme de retenue en position ouverte. Choix de deux modèles à application en surface et

d'un modèle dissimulé. Garanti cinq ans et approuvé sur les chartes UL. Pour tous renseignements concernant les nou-

veaux ferme-porte Sentronic ME permettant de retenir les portes ouvertes jusqu'à 180°, communiquez avec nous.

LCN ferme-porte

construction métallique

UNE PUBLICATION DOFASCO

Vol. 7 No. 2, 1975

Des ponts routiers de nouveau type en poutres-caissons

Pour cinq ponts de franchissement de l'autoroute 402 récemment construits, le ministère des Transports et Communications de l'Ontario a choisi des poutres-caissons en acier patinable.

C'est la première fois que ce type de poutre et ce genre d'acier sont utilisés dans des ponts routiers du réseau provincial.

Le pont à deux portées, en poutres-caissons d'acier CSA G 40.11 résistant à la corrosion atmosphérique, a été choisi

après comparaison avec d'autres types de construction, et compte tenu de facteurs comme l'aspect et le coût.

Voici les principaux facteurs ayant conduit à la solution adoptée: topographie, fondations, élimination des piles sur les accotements. Dans tous les cas sauf un, l'angle d'intersection était de deux degrés au maximum, ce qui a permis l'emploi d'éléments droits.

Le point d'appui central a permis d'éliminer les pieux longs de culées qu'une portée unique aurait rendu nécessaires. La portée des ponts va de 126 à 137 pi. et la sécurité a été améliorée du fait qu'il n'y a pas de piles dans les accotements.

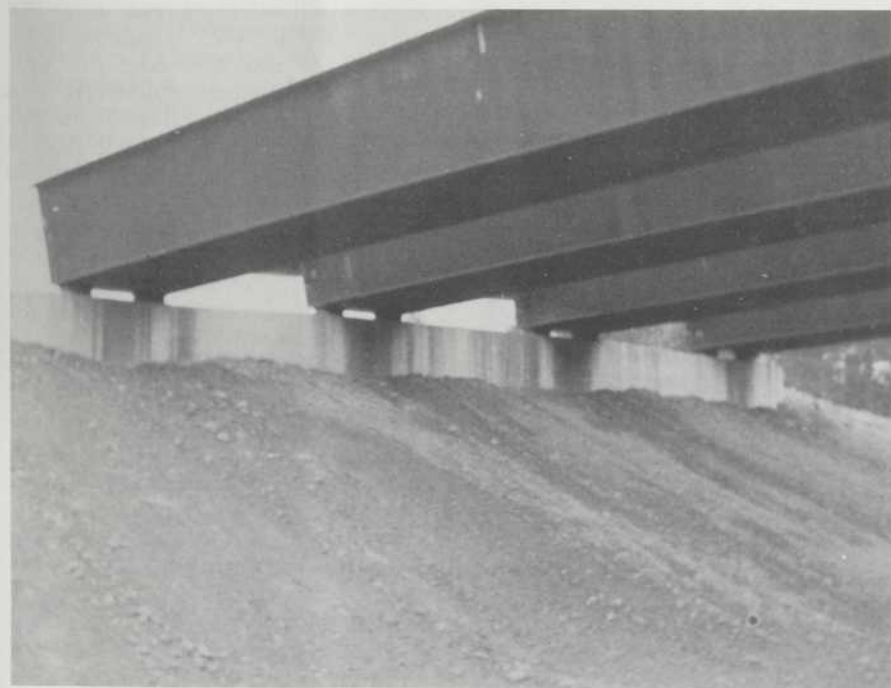
L'emploi des poutres-caissons, au lieu de poutres en plaque d'acier, a permis de réduire l'épaisseur des tabliers, d'où

une économie sur le remblai des voies d'accès, dans une zone où celui-ci est très coûteux.

Les poutres-caissons à profil en U ont été assemblées sur le chantier et mises en place par des grues. Elles sont renforcées par des entretoises triangulées, placées à l'intérieur, qui ont empêché toute déformation pendant le façonnage et la mise en place du tablier.

Les plans ont été préparés par le bureau d'étude des ouvrages du ministère, à Downsview, (Ont.).

Les entrepreneurs généraux étaient F.A. Stonehouse & Son Ltd., Sarnia, et Antici Construction.



Compte tenu de plusieurs facteurs, dont le coût et l'aspect, ce sont les poutres-caissons qu'on a choisi pour cinq ponts routiers de Sarnia (Ont.). Les poutres-caissons ont permis de réduire l'épaisseur des tabliers et d'économiser ainsi sur le remblai des voies d'accès.

Le G60 complète la gamme des revêtements de zinc

Dofasco vient de présenter un acier galvanisé de type commercial à revêtement léger, désigné par la référence G60 et conçu pour les usages exigeant une protection contre la corrosion allant de légère à moyenne.

Avec le G60, Dofasco offre désormais une gamme complète de poids de revêtements de zinc, allant de léger à très lourd, de G90 à G235 et aux revêtements alliés du Satincoat.

Le G60 type commercial léger est très économique dans les cas où la protection contre la corrosion assurée par le G90 n'est pas nécessaire. La protection est toutefois supérieure à celle fournie par le revêtement essuyé.

L'aptitude au façonnage est aussi bonne ou meilleure que celle du G90, posant peu de problèmes de soudage, du fait de la minceur de la couche de zinc.

Les propriétés adhésives du zinc sont égales à celles des revêtements plus épais et le G60 constitue un subjectile convenant mieux à la peinture.

Cet acier galvanisé est produit au

Catégories et limites minimales des revêtements

Onces par pied carré, total des deux faces

Désignation	Catégorie	Limite minimale, essai en trois points	Limite minimale, essai en un point
G235	2.75	2.35	2.00
G210	2.50	2.10	1.80
G185	2.25	1.85	1.60
G165	2.00	1.65	1.40
G140	1.75	1.40	1.20
G115	1.50	1.15	1.00
G90 commercial	1.25	0.90	0.80
G60	Commercial léger	0.60	0.50
A01 Satincoat	Essuyé	Pas de minimum	Pas de minimum

trempe en continu. Le revêtement se compose d'une couche de zinc déposée sur une très mince couche d'alliage zinc-fer. Le revêtement brillant est caractérisé par de larges paillettes de cristaux de zinc (fleuronné maximal). Le G60 est aussi livrable en fleuronné minimal. Les deux genres peuvent être commandés avec surface extra-lisse.

Si vous utilisez présentement de l'acier galvanisé G9 ordinaire à revêtement de 1.25 oz, sans que le surcroît de protection assuré par ce type soit nécessaire, nous vous conseillons d'étudier les économies réalisables avec le type commercial à revêtement léger. En revanche, ce dernier type permet d'améli-

orer la protection contre la corrosion par rapport à l'acier galvanisé à revêtement essuyé.

Voici quelques emplois de l'acier de type commercial à revêtement léger:

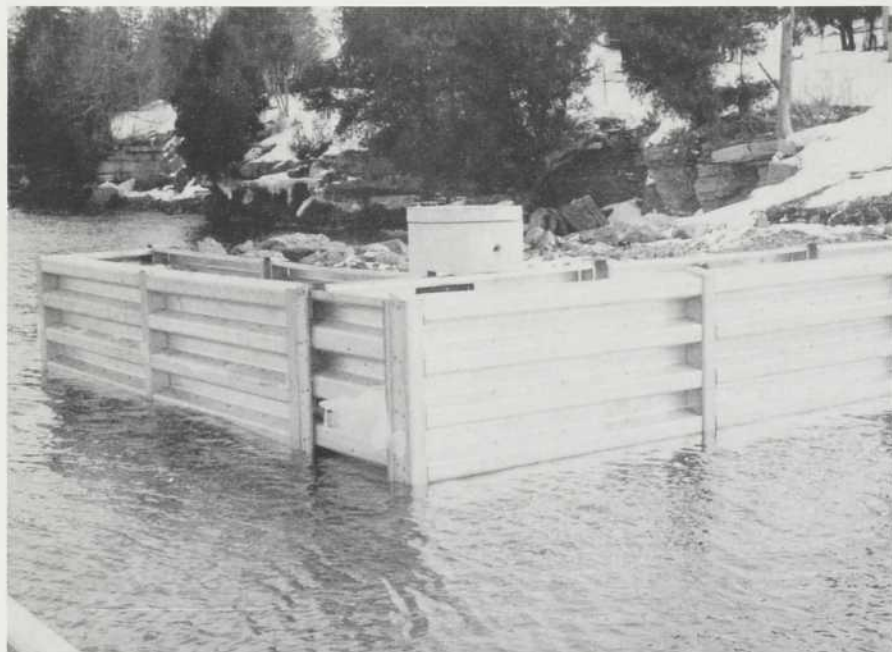
Pièces d'appareils électroménagers et d'automobiles, plinthes chauffantes, portes pare-feu intérieures, gaines d'air, pièces d'ascenseurs, matériel de chauffage et de ventilation, lattes métalliques, rayonnages mobiles, bâtis en acier embouti, pièces façonnées au laminoir, montants, tubes, panneaux de doublure de cloisons.

Emplois dans des pièces prépeintes ou à peindre: portes d'extérieur, coffres de congélateurs (intérieur et extérieur),

matériel de jardinage (abris, outils), portes de garage, armoires, mobilier et matériel de bureau, éléments façonnés au laminoir, cloisons pour toilettes, jouets.

Tous ces emplois doivent être étudiés avec un fournisseur d'acier car l'usage dicte le poids du revêtement et le type de peinture. Pour les emplois à l'extérieur, comme les parements de maison, on doit continuer d'utiliser le type G90.

Les revêtements des tôles galvanisées sont classés selon le poids de zinc appliqué sur les deux faces de la feuille, exprimé en onces par pied carré. La norme ASTM A525 stipule le poids minimal de zinc de chaque catégorie. Lorsque le revêtement doit être plus lourd ou plus léger que celui du type commercial G90, la désignation ou catégorie (voir tableau), de même que les usages, doivent être indiqués dans la description du matériau spécifié ou commandé.



Ce quai, construit à Wolf Island, près de Kingston, (Ont.), est fait de caissons en acier d'épaisseur 8, 10 et 12. Il repose sur un fond rocheux, atteint après dragage.

Un appontement en caissons d'acier remplis de pierre

Une suite de caissons de 10 pi. de longueur, mis bout à bout, constituent le quai à bateaux construit par Riverside Marine & Dredging Company, à Wolf Island, près de Kingston, (Ont.). Les éléments d'acier ont été fabriqués par Armco Canada Ltd.

Les caissons sont formés de membrures légères d'épaisseur 8, 10 et 12 boulonnées avant la mise en place. Les éléments les plus épais sont placés

au fond, pour plus de solidité. Les trois caissons mesurent respectivement 50 x 12, 30 x 6 et 20 x 6 pi.

La profondeur maximale de l'eau est d'environ 10 pi. Le fond a été dragué avant la mise en place pour que les caissons reposent sur du roc et ne s'enfoncent pas. Ils dépassent d'environ 4 pi. au-dessus de l'eau.

La mise en place a été faite au moyen d'un pont roulant.

Les déblais du dragage ont servi au remplissage des caissons et à constituer un massif réagissant aux pressions exercées par les glaces qui endommageraient des constructions rigides.

Le tablier du quai est en bois. Il aurait pu aussi bien être confectionné en béton.

Un conteneur d'éléments d'acier deux fois primé

M. Joseph M. Tanenbaum, Ing. P., vice-président et directeur de la fabrication de York Steel Construction Limited, de Toronto, a remporté deux prix pour avoir inventé un conteneur d'acier de charpente.

M. Tanenbaum a reçu le prix Roy A. Phinnemore de la Construction Safety Association of Ontario, pour sa contribution à la sécurité. Par ailleurs, l'American Iron and Steel Institute lui a décerné un mention d'excellence dans la conception de produits et de matériel industriels.

Chez York, la mise en conteneurs a commencé en tant que mesure de sécurité et de méthode destinée à éviter la double manutention dans les ateliers et sur les parcs de stockage. Maintenant, tous les éléments de charpente sont mis en conteneurs jusqu'à la livraison sur les chantiers.

La mise en conteneurs a sensiblement réduit les frais de manutention. Les chargements et déchargements sont moins dangereux; la capacité de stockage a triplé; les inventaires sont simplifiés; les délais de livraison ont été réduits. De plus, la compagnie a réduit d'un tiers le nombre de ses camions, les conteneurs pouvant être posés sur des remorques à plateau.

Lors d'une récente expédition au chantier de la centrale Lennox de l'Ontario Hydro-Electric Power Commission, à Bath (Ont.), un conteneur a trans-



M. Joseph M. Tanenbaum

porté 680 éléments de longueurs allant de 3 à 35 pi.

Les conteneurs sont fabriqués par une filiale de York Steel, London Steel Industries, de London (Ont.). Ils ont été dessinés par M. George Leskien, de Demas Product Development, selon les rigoureuses spécifications de M. Tanenbaum: robustesse extrême; dimensions suffisantes pour des éléments de formes

et grandeurs diverses; légèreté en fonction du poids transporté; possibilité d'empilage; pas de saillies gênantes; rigidité suffisante pour la manutention par pont roulant; simplicité pour la production en série avec des tolérances serrées.

Les conteneurs sont faits de sections tubulaires en acier, ayant une limite minimale d'élasticité de 50,000 lb/po. ca. pour supporter la manutention. Les côtés sont constitués de membrures de 4 x 3 x 0.25 po.; les pièces verticales, et les renforts en diagonale du "plancher" sont faits de pièces de 6 x 4 x 0.187 po.

L'avant est constitué d'une tôle de 0.15 soudée sur trois montants de 4 x 3 x 0.25 po. et est destiné à maintenir la charge; l'arrière est ouvert. Pour éviter les glissements de la charge, des pièces de bois de 4 x 4 po. sont boulonnées sur le plancher. Toutes les extrémités apparentes des éléments tubulaires sont fermées par une plaque d'acier soudée.

Six conteneurs peuvent être empilés les uns sur les autres. A cet effet, les membrures latérales supérieures sont munies de cinq pièces en saillie qui viennent s'emboîter dans des pièces creuses correspondantes placées sous les autres conteneurs.

Les ateliers de London fabriquent une douzaine de conteneurs par semaine. Ceux-ci mesurent 8 x 4½ pi. de



Chez York Steel, à Toronto, un pont roulant muni de grappins à commande hydraulique empile les conteneurs sur des remorques à plateau. Chaque conteneur contient de 20 à 30 tonnes d'acier de charpente. On peut en empiler six.

section et se font en longueurs de 35, 40 et 45 pi. Ils peuvent contenir de 20 à 30 tonnes d'acier.

Sur le terrain de York Steel, à Toronto, on stocke de 5 à 6,000 tonnes d'acier en 250 conteneurs, sur une surface de 30,000 pi. ca. Les conteneurs se transportent sur des remorques à plateau.

La mise en conteneur commence à l'atelier où les éléments destinés à un travail particulier sont chargés en ordre déterminé. Les conteneurs remplis sont tirés par un treuil sur des rails, levés par un pont roulant et conduits par camion dans le parc de stockage. L'empilage se fait au moyen d'un pont roulant à grappins hydrauliques.

Sur le chantier, une grue mobile de 100 tonnes décharge les conteneurs. Un dispositif à ressort équilibre automatiquement la charge en fonction de la position du centre de gravité.

Un hôpital divise ses salles par des cloisons d'acier

Installation rapide avec un minimum de dérangement, et commodité sont les deux principales qualités qui ont poussé au choix des éléments Spaceflex pour le cloisonnement d'un dortoir d'hôpital.

Fabriquées par Flexcon, division des éléments préfabriqués de Westeel-Rosco Limited, les cloisons ont été installées par D.C. Brunner Inc. au Veterans Administration Hospital de Canandigua, près de Buffalo (N.Y.).

Avant le cloisonnement, les patients disposaient d'un dortoir. On désirait toutefois leur donner plus d'intimité et leur fournir de l'espace pour leurs effets personnels.

Les cloisons sont constituées de panneaux de tôle d'acier d'épaisseur 24 revêtue de peinture-émail cuite au four, sur couche de fond d'époxyde.

Les montants sont faits de tôle d'épaisseur 24 façonnée au laminage, galvanisée à revêtement essuyé et sont conçus pour recevoir des panneaux et des tés à fixation instantanée. Les allonges de montants et les supports de

pied sont en tôle d'épaisseur 16. Les dortoirs étant équipés du chauffage central, il était essentiel de ne pas entraver la circulation de la chaleur. L'acoustique ne présentait pas de problème mais il fallait ne pas gêner l'éclairage. Par ailleurs, les normes d'entretien exigeaient un revêtement en peinture-émail.

L'installation dans un dortoir de 24 lits a demandé deux jours. Les cloisons de 12 pi. de longueur ont été montées perpendiculairement à un des murs longitudinaux, tous les 10 pi. A l'extrémité de chaque cloison, on a posé un panneau de 10 pi. pour former un "T" laissant une ouverture d'environ 3 pi. pour la porte. On a ainsi créé des chambres semi-privées à trois lits.

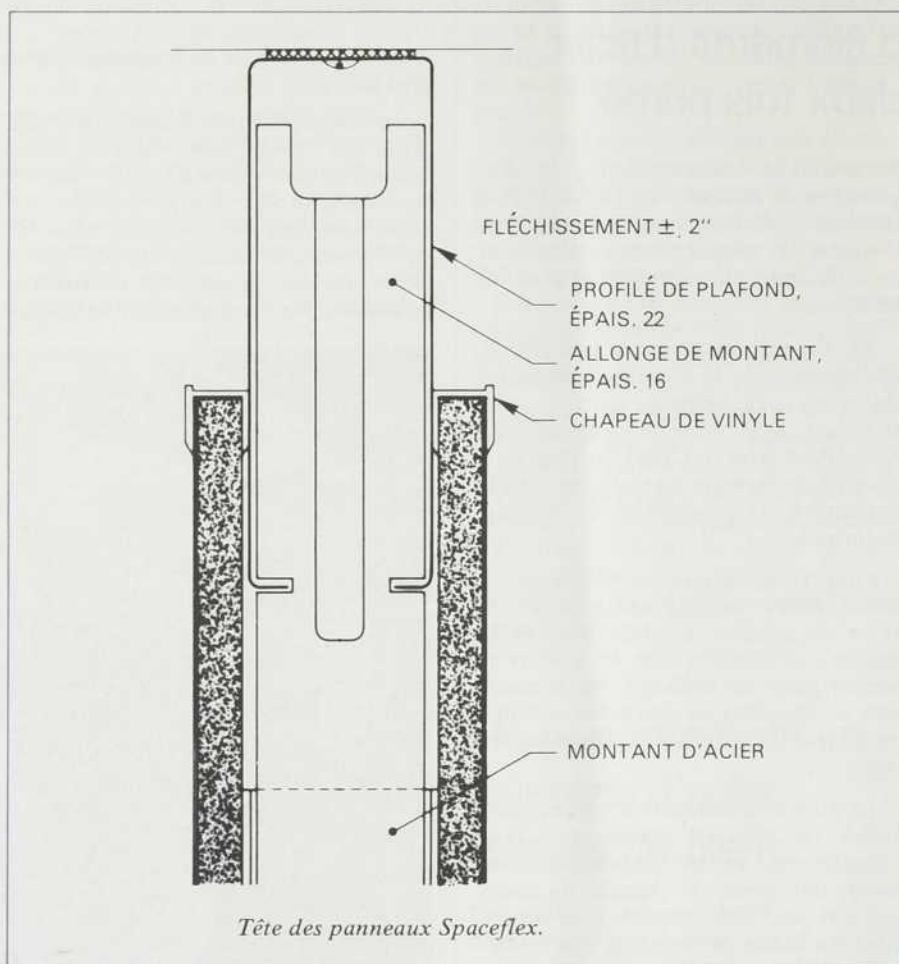
Dans ce cas, les panneaux Spaceflex ont été posés sur leur longueur, plutôt que sur leur largeur. Un panneau de

garniture a été fixé en haut et en bas de chacun. Les cloisons sont posées à 1 pi. 6 po. au-dessus du sol et ont 5 pi. de hauteur.

Si ce projet pilote est accepté, 200 autres cloisons seront installées dans le même hôpital et ce système de cloisonnement pourrait être appliqué à tous les hôpitaux d'anciens combattants des Etats-Unis.

Un cloisonnement semblable a été utilisé dans d'autres hôpitaux des Etats-Unis. Les cloisons de type Spaceflex permettent l'intégration de conduites permanentes d'oxygène, qui restent accessibles en tous points, les panneaux étant amovibles.

Pour ce qui est de la longévité, de la facilité d'entretien et de la sécurité, en particulier en cas d'incendie, les cloisons Spaceflex sont compétitives avec les rideaux de plastique ou de tissu.



DOFASCO

STEEL

Dominion Foundries and Steel, Limited, P.O. Box 460, Hamilton, Ont.

Publié par la division des communiqués en Marketing de Southam Business Publications.



Le Parc de la Chapelle: un ainsi soit-il en suspens...

Louise Leblanc

Le Parc de la Chapelle, n'est-ce pas l'endroit propice à un examen de conscience. Les promoteurs nous l'ont présenté comme un apôtre venu de Suisse, pays éminemment engagé et au destin sans tache (puisque'il s'en lave toujours les mains), venu de Suisse donc, pour répondre aux multiples vocations du quartier centre-ouest de Montréal. Il fallait un lieu de recueillement à toutes ces vocations éparpillées aux quatre coins du quadrilatère en perdition (pourtant patronné par Ste-Catherine et Saint Mathieu): ce serait le Parc de la Chapelle.

On y voyait déjà un peuple à genoux; mais au lieu de grains de chapelet ce sont des grains de sable qui s'infiltrèrent dans les roues de la puissance économique. Une litanie de protestations, récitée par la voix des journaux, de la radio et de la télévision n'a pas permis que l'offrande généreuse des Soeurs Grises se conclue par le traditionnel "Ainsi soit-il".

Bien sûr, on peut penser que le couvent des Soeurs Grises n'est pas le Colisée de Rome, et, nos investisseurs helvétiques peuvent trouver que l'on fait une montagne d'un rien, mais ils auraient quand même dû régler leur montre à l'heure de chez nous. Une nation qui doit prouver qu'elle a une histoire n'efface pas aussi facilement de son reliquaire un monument comme celui de la rue Dorchester. Tous l'ont compris (plus ou moins rapidement), du simple profane au ministre tout-puissant, en passant (dans les deux sens du terme) par les journalistes et les architectes. Eux qu'on accuse parfois à tort, souvent à raison, de la dégradation du paysage architectural, on ne pourra leur jeter la pierre au sujet du Parc de la Chapelle. C'est pourquoi, après avoir passé au tamis toute la kyrielle de prises de position, il m'a paru intéressant de ne retenir que celles des professionnels concernés, autant du côté des promo-

teurs que de celui des protestataires. Mais avant de leur laisser la parole il serait peut-être bon de se remémorer les étapes de cette entreprise incertaine.

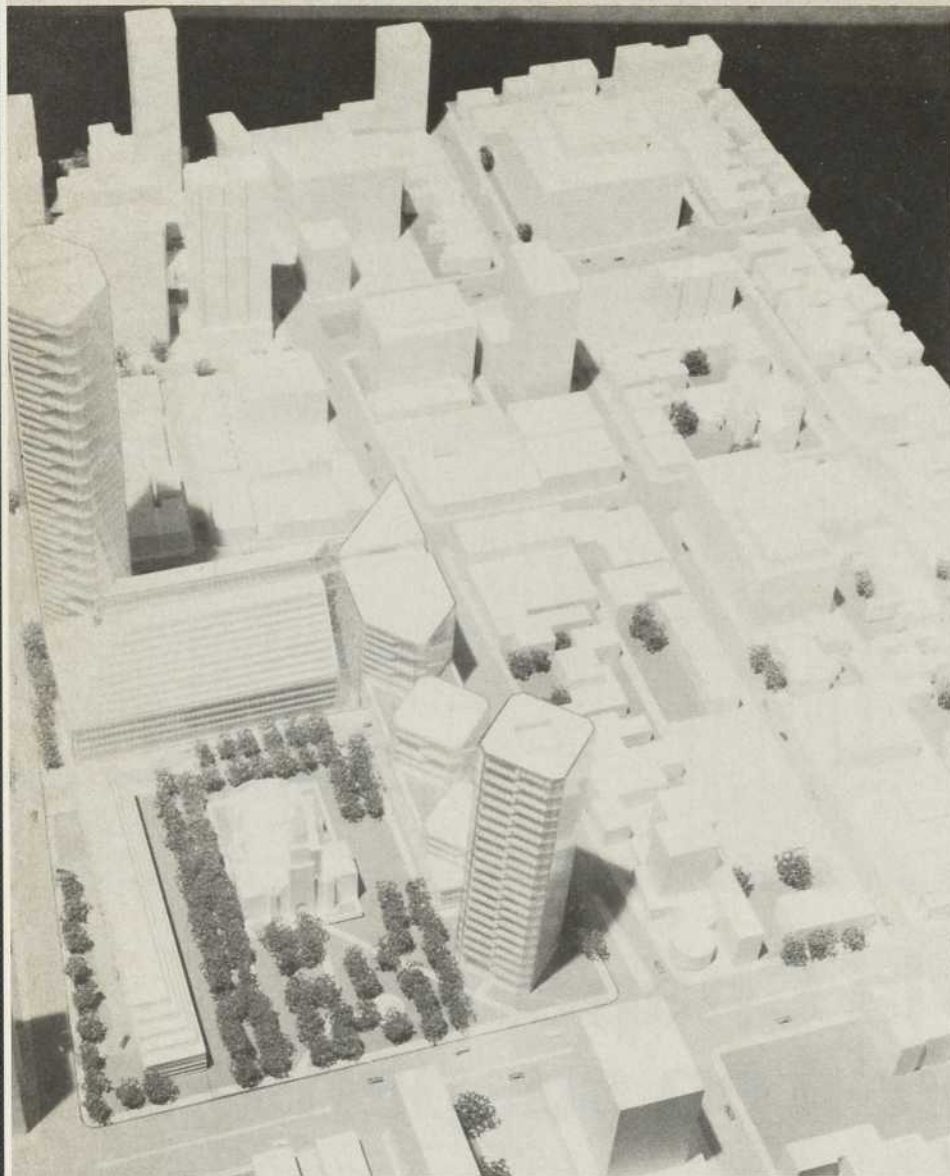
Calendrier des événements

Le 3 mai 1973: le dossier des Soeurs Grises est ouvert au ministère des Affaires culturelles.

Le 15 Septembre 1974: le ministre Denis Hardy signe l'avis d'intention de procéder au classement de la chapelle.

Le 19 octobre 1974: un projet désigné sous le nom de "Place de la Tour" est présenté au Président de la Commission des biens culturels, M. Georges-Emile Lapalme, par la firme Cossuta & Ponte, mandatée par les Soeurs Grises et la compagnie Valorinvest.

Le 4 décembre 1974: la chapelle est classée et un avis d'intention de classer tout le terrain est adressé aux Soeurs Grises.



Maquette du projet refusé "Parc de la Chapelle" ▲

Maison-Mère des Soeurs-Grises ▼



Photo: Alain Renaud

Le 23 janvier 1975: le quadrilatère Guy-Saint-Mathieu, Dorchester-Ste-Catherine est entièrement protégé.

Le 21 février 1975: un rapport signé par Messieurs Marcel Junius et Jean-Guy Théorêt est remis au ministre Hardy

Le 26 mai 1975: Valorinvest présente au grand jour le projet "Parc de la Chapelle"

Le 10 juin 1975: le ministre refuse les permis sollicités par Valorinvest.

Vincent Ponte

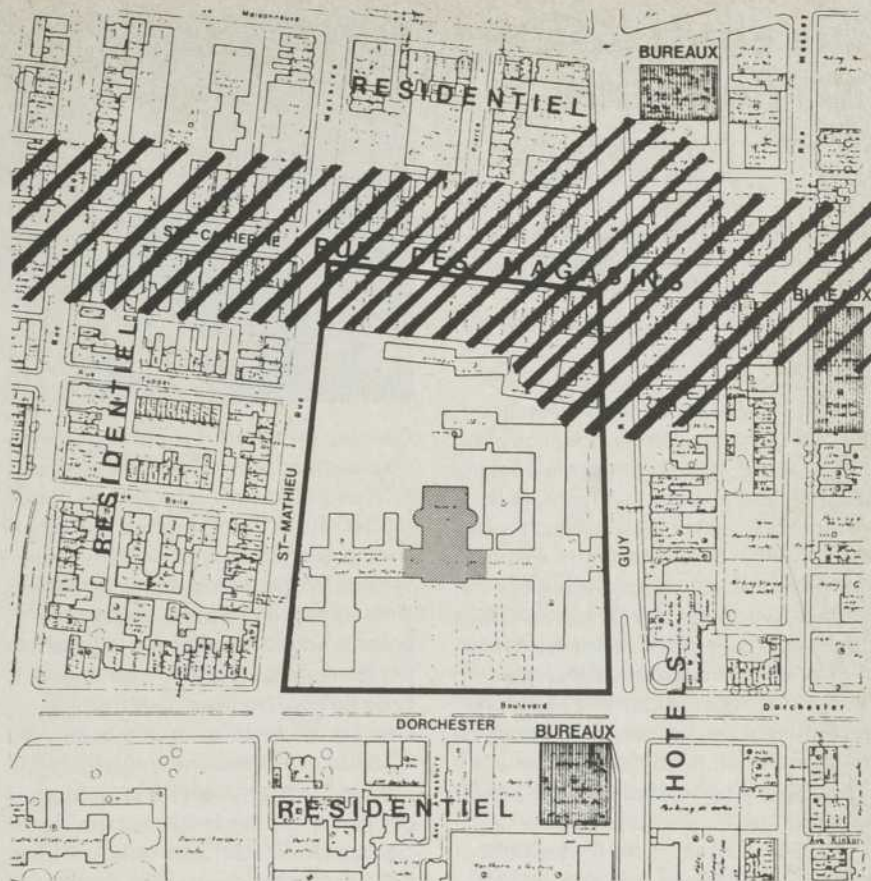
Un des principaux acteurs de ces événements a donc été l'urbaniste Vincent Ponte, créateur du concept du Parc de la Chapelle. Rejoint par téléphone à New-York, Monsieur Ponte a justifié ainsi sa participation: "Il est évident que je demeure sensible à la conservation de bâtiments historiques surtout quand ils présentent une valeur architecturale. Le Couvent des Soeurs Grises vaut-il la peine d'être conservé? Ce n'est pas à moi à prendre la décision. Elle revient aux gens du Québec et à ses dirigeants. Si tous considèrent que ce complexe doit demeurer je n'ai plus qu'à m'incliner. Dans le cas contraire, j'aime autant que ce soit moi qu'un autre qui élabore une nouvelle politique d'utilisation des lieux; car je sais que je le ferai d'une façon consciencieuse. Ce projet était un défi à relever et avant de tracer la première ligne j'ai visité plusieurs fois le site, j'ai scruté l'édifice de la cave au grenier, j'ai consulté les annales de l'époque ainsi que les plans originaux de l'architecte Victor Bourgeau. Rien n'a été laissé au hasard et au moment de la présentation du projet nous avons respecté quatre principes: le premier, établi par la province: la conservation de la Chapelle; le deuxième, imposé par un investissement de \$138 millions: le plan, quels que puissent être ses autres objectifs, doit offrir la possibilité d'un profit raisonnable; quant aux deux autres principes, ils veulent répondre à nos préoccupations d'urbanistes: il s'agit non seulement de conserver la chapelle mais d'assurer qu'elle soit véritablement mise en valeur, entre autre, en gardant la perspective qui permet de voir la partie protégée sur une distance de 420 pieds le long du trottoir ainsi qu'en augmentant l'espace vert déjà existant (4^e principe); ce qui permettra de circuler autour de la chapelle, laquelle deviendra une sculpture que l'on peut admirer de tout côté. D'autre part la disposition des édifices sur le plan reflète notre désir de respecter les dif-

férentes caractéristiques du quartier: l'ouest demeurera résidentiel et l'est principalement composé d'édifices à bureaux. Le nord pourra se prêter à diverses utilisations: boutiques, bureaux, hôtels. En conclusion, je peux dire que dans les circonstances données (qui n'étaient pas très claires de la part du Gouvernement il y a un an) nous avons tenté de fondre le passé et l'avenir dans un cadre harmonieux et viable. Si nous avons eu à faire face à d'autres principes directeurs il est évident que le plan d'aménagement aurait été entièrement différent. Tels quels, les nouveaux bâtiments environnants, loin de porter ombrage à la chapelle, soulignent au contraire son importance. Les immeubles à bureaux de la rue Guy, par leurs plans diagonaux successifs, dirigent l'oeil vers l'intérieur. L'alignement oblique de ces édifices peu élevés dissipe toute possibilité de donner l'impression d'une barrière. Les deux tours en coin elles-mêmes, malgré leur hauteur supérieure, ne sauraient nuire à la chapelle. On dirait plutôt que, campaniles de l'époque moderne, ce sont des poteaux indicateurs permettant, de loin, d'identifier le lieu."

Réactions officielles

Il semble hélas que ces campaniles de l'époque moderne aient déclenché un autre son de cloche que celui auquel s'attendaient les investisseurs de Valorinvest. On pourrait même affirmer qu'ils se sont fait sonner les cloches par bon nombre d'individus et de groupements parmi lesquels il faut mentionner les plus représentatifs de la profession: la Société d'Architecture de Montréal, Sauvons Montréal et l'Ordre des Architectes du Québec. Ce dernier a d'ailleurs fait parvenir, à tous les journaux ainsi qu'à tous les postes de radio et de télévision, un communiqué de presse dont voici une copie intégrale:

L'Ordre des architectes du Québec dénonce le projet scandaleux, intitulé "Place de la Chapelle". Ce projet qui était annoncé le 26 mai à grand renfort de publicité menace de démolition le couvent des Soeurs grises du boulevard Dorchester qui est l'un des quatre ou cinq grands ensembles du Québec les plus importants par leur valeur architecturale. Le parc qui entoure cet ensemble est, par ailleurs, l'îlot de verdure le plus considérable de cette partie de la ville après le Square Dominion. La chapelle de l'architecte Victor Bourgeau amputée des bâtiments qui



Les différents usages adoptés par le quartier

la flanquent et écrasée par les tours voisines serait réduite à une dimension caricaturale si le projet devait être réalisé.

Les bâtiments les plus anciens de cet ensemble dont les toits sont à deux versants ou en mansarde doivent être conservés dans toute leur intégrité. Des ajouts plus récents à toits plats à l'angle Dorchester et St-Mathieu et le long de la ruelle au sud de la rue Ste-Catherine pourront être démolis, mais les espaces ainsi libérés ne devront jamais être affectés à la construction, mais plutôt à l'agrandissement des jardins.

La seule partie du quadrilatère où la construction peut être permise est celle qui est située entre la rue Ste-Catherine et la ruelle au sud de celle-ci. L'implantation de bâtiments qui lui donnent son sens et son échelle constituerait un acte de barbarie sans précédent par son ampleur à Montréal. Le sacrifice de la seule oasis de verdure dans ce secteur est également inacceptable.

Il est essentiel que le ministère des Affaires culturelles du Québec qui a tous les pouvoirs requis mette un frein à la dilapidation de notre héritage architectural. La maison-mère des Soeurs grises ne doit pas être démolie et le projet "Parc de la Chapelle" doit être rejeté. (28 mai 1975)

Réactions individuelles

A cette prise de position officielle peuvent s'ajouter les commentaires d'individus plus particulièrement intéressés au projet du Parc de la Chapelle. C'est le cas de l'ancien président de l'Ordre des Architectes du Québec, Jean-Luc Poulin: "Le Couvent des Soeurs Grises nous a offert une opportunité de plus pour confirmer notre action sociale. On a trop souvent associé l'architecte au profit et à une certaine indifférence. Il est impossible d'exiger des réactions concrètes de la part de chacun de nos membres bien que quelques-uns aient déjà posé des gestes courageux (Tel Ray Affleck qui se retira du projet Concordia). C'est une liberté enviable à laquelle aspire chaque architecte, mais il a souvent les mains liées par des exigences contractuelles et la seule façon d'exprimer son désaccord est de s'en remettre à l'organisme qui le représente. Or depuis trois ou quatre ans, l'Ordre des Architectes, dont le conseil compte tout de même 13 membres, a intensifié son rôle extérieur. Chaque fois qu'une intervention de notre part était justifiée nous avons été présents, que ce soit au sujet de la Maison Van Horne, du Carré St-Louis, des règlements de zonage, du Parc Viau et tout récemment du Parc de la Chapelle."

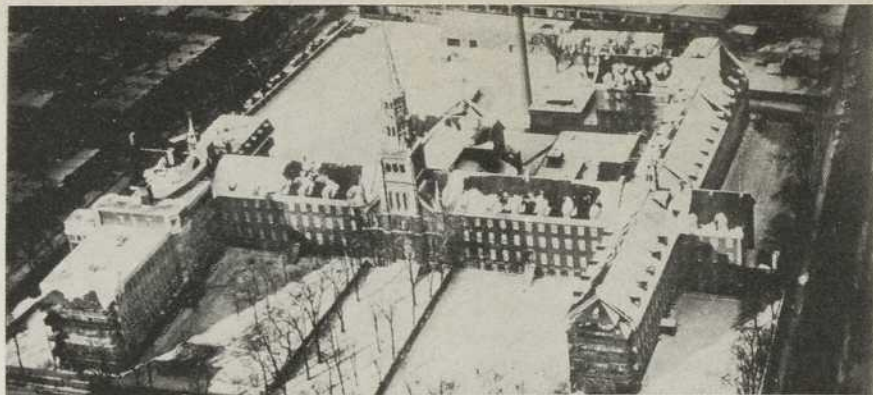
un ainsi soit-il en suspens...

Cette évolution appréciable, le récent président de L'Ordre des Architectes, Paul-André Tétreault, entend la poursuivre: "Nous tenterons de garder l'oeil ouvert sur tout nouveau développement sans négliger les problèmes déjà soulevés, par exemple, par l'ensemble hospitalier de la rue Dorchester. Car, nous ne sommes pas convaincus, d'abord, que de tels projets soient souhaitables économiquement, la demande de bureaux dans le centre-ville étant limitée et de nombreux édifices demeurant partiellement occupés; ensuite, parce que des entreprises de la sorte, qui exigent des investissements énormes, impliquent la plupart du temps une construction par étapes ne garantissant pas la réalisation complète du plan initial. Il suffit de penser à la Tour de la Bourse dont la soeur jumelle n'a jamais vu le jour ainsi qu'à la Place Guy Favreau dont le Gouvernement Fédéral hésite encore à amorcer la construction."

Un autre point de vue sur le plan économique est celui de Jean-Claude Marsan, Directeur de l'École d'Architecture de l'Université de Montréal: "Il est mauvais de croire, pour un conseil de Ville, que tout ce qui charrie des taxes est nécessairement désirable. On n'a qu'à regarder l'exemple de la ville de New-York, au bord de la faillite malgré une concentration inégalée de "tours-à-piastres." Mais Monsieur Marsan a d'autres considérations qu'économiques sur le Parc de la Chapelle. Il les a vertement exprimées dans un article publié par le Devoir:

En changeant ainsi de nom pour mettre l'accent sur des symboles que notre collectivité respecte, les promoteurs espèrent sans doute lui faire mieux accepter un des projets les plus monstrueux qui n'ait jamais été mis de l'avant pour détruire le caractère de Montréal, promouvoir son développement anarchique et priver un peuple d'un bien culturel unique.

Le tout visant, selon M. Vincent Ponte, architecte-urbaniste de ce projet, à mettre en valeur la fameuse chapelle de Victor Bourgeau et à rendre accessible le parc au public. (Après le cas du village Olympique dans le parc Viau, voici la seconde fois à Montréal qu'on apprend qu'il est nécessaire de construire dans un parc pour le rendre accessible aux citoyens?)



L'emplacement actuel du projet "Parc de la Chapelle"

Concernant d'abord le concept d'aménagement et la plasticité architecturale, ce projet est fort médiocre, pour ne pas dire affreux. Loin de refléter un parti-pris architectural original et un lyrisme propre aux oeuvres de qualité, il ne traduit en fait que les gabarits permis, en plan comme en volumes, par les règlements de zonage et du code de construction de Montréal.

Ceci est d'ailleurs bien en accord avec la loi du profit maximum qui gère l'investissement immobilier: il n'y a pas de vertu pour le spéculateur à ne pas exploiter le sol au maximum autorisé par les règlements municipaux. Il faut être myope pour affirmer, comme le fait M. Ponte, que la "chapelle dominera l'ensemble" lorsqu'elle sera flanquée de deux tours de 44 et 33 étages! Comme si la cathédrale anglicane Christ Church, qui est aujourd'hui coincée entre les grands magasins Eaton et La Baie, dominait ces deux édifices! Seul un peuple colonisé jusqu'à la moelle épinière peut accepter que des étrangers, qui ne peuvent aliéner l'héritage culturel et massacrer l'environnement de leur pays d'origine parce que ces derniers sont adéquatement protégés, viennent transformer ses biens culturels en caricature, et les manipulent de la sorte.

Pire encore: ce site des Soeurs Grises se trouve à quelques minutes de marche de deux autres propriétés religieuses fort importantes (importantes pour leur dégagement en espaces verts et la qualité architecturale et historique de leurs bâtiments). Il s'agit du Grand Séminaire de Montréal et de la maison-mère des Dames de la Congrégation Notre-Dame, propriétés sises toutes deux sur la rue Sherbrooke ouest, de part et d'autre de l'avenue Atwater. Même M. Ponte s'est déjà porté à la défense de ce domaine des Sulpiciens, déclarant "qu'il constitue l'un des plus précieux espaces libres encore existants dans n'importe laquelle grande ville nord-américaine" (Time, 9 février 1970).

Et pendant que disparaîtront les derniers espaces verts du centre-ville, pendant que notre héritage culturel sera bafoué, des secteurs entiers de notre centre actuel resteront improductifs et sous-développés, des genres de "no man's land" où seuls les rats osent encore résider. Dans un rayon de dix minutes de marche au sud-ouest du Square Dominion, il y a suffisamment de terrains libres, ou occupés par des édifices insignifiants et dégradés, pour répondre aux besoins de développement du centre-ville, selon son rythme actuel de croissance et les règlements de zonage en vigueur, pour près d'un siècle à venir!

On perçoit bien ce que cache le projet et la démagogie outrageuse des promoteurs de Valorinvest (Canada) Ltd. Les véritables objectifs de ces exploiters ne sont pas de mettre en valeur notre héritage culturel, encore moins de remplir le trésor municipal, mais bien de réaliser le maximum de profits possible, au détriment du mieux-être de la collectivité s'il le faut.

Qu'en pensez-vous?

Ce dossier sur le Parc de la Chapelle, bien sûr est incomplet; mais il permet d'y impliquer mieux que d'habitude les premiers qui devraient être concernés: les architectes. Il pose encore une fois le problème d'une planification générale pratiquement absente des politiques municipale et provinciale. Il nous fait nous demander comment il se peut qu'il n'y ait aucun urbaniste diplômé à la ville de Montréal et que le service d'urbanisme n'ait qu'un simple pouvoir de recommandation. (Nous sommes loin des performances de la ville de Stockholm dont le développement est planifié depuis 400 ans). Il nous fait nous demander si le gouvernement provincial est vraiment prêt à investir les sommes d'argent nécessaires à la conservation de notre patrimoine historique. Enfin, il peut peut-être susciter chez vous une interrogation: "Si j'avais été mêlé à ces événements, quelle aurait été mon attitude?"

L'offre et la demande d'architectes au Québec: 1951-1983

Ricardo Vergès-Escuin

La plupart des pays ont connu depuis une quinzaine d'années une très forte expansion de la clientèle universitaire. Certaines disciplines traditionnelles ont ainsi connu un regain d'intérêt qui s'est traduit par un gonflement des effectifs universitaires et, par conséquent, du débit de diplômés se déversant sur le marché du travail. Mais ce dernier s'est trouvé parfois dans l'incapacité d'accueillir un tel afflux, ce qui a donné naissance à des excédents importants condamnés au "chômage instruit", situation qui se résout bien souvent par l'exode. L'architecture n'a pas échappé à ce processus.

Le Québec a ressenti doublement le problème de l'excédent professionnel en architecture. Tout d'abord au titre de l'expansion des effectifs universitaires, la production de diplômés des écoles québécoises d'architecture a triplé en l'espace de dix ans, alors que les besoins traditionnels en architecture ne se sont accrus qu'à un rythme beaucoup plus lent. De plus, au titre des flux migratoires, le Québec a attiré depuis le milieu des années '50, un nombre considérable d'architectes qui, pour la plupart, étaient probablement en situation excédentaire dans leur pays d'origine.

Tout cela a créé au Québec un fort excédent d'offre d'architectes qui jusqu'ici s'est résorbé, comme dans les autres pays, grâce à un fort courant migratoire à destination des provinces ou de pays anglophones. Si ce courant a d'abord affecté les architectes ayant immigré au Québec depuis le milieu des années '50 et qui n'ont pas réussi à s'intégrer dans le marché du travail de la province, on a pu constater que, depuis 1966, la moitié environ du flux migratoire vers les autres régions canadiennes était déjà composé de diplômés québécois.

En résumé, si la demande d'architectes demeure limitée malgré les poussées sporadiques dues à certains grands projets et si, d'autre part, les écoles d'architecture continuent à déverser sur le marché du travail le même nombre de diplômés, la situation excédentaire aura tendance à se prolonger malgré un ralentissement de l'immigration. Mais cette fois-ci l'excédent sera composé majoritairement de diplômés québécois.

Une telle situation est sans doute caractéristique des problèmes que doit affronter aujourd'hui la profession d'architecte dans bien des pays avancés. Cette situation mérite d'être sérieusement analysée, non seulement en raison du gaspillage qu'elle entraîne sur le plan de la rentabilité de l'éducation, mais encore en raison de la pénurie paradoxale de personnel hautement qualifié qui caractérise le système de production du cadre bâti.

A travers l'étude de la situation de l'architecture au Québec, notre recherche voudrait être, en définitive, une contribution à l'analyse des problèmes qui affectent actuellement la profession d'architecte dans les pays industrialisés.

L'objectif concret de cette recherche est de décrire quantitativement l'évolution de l'activité architecturale.

Les éléments de cette activité sont, d'une part, l'offre d'architectes soumise aux différents flux d'arrivée (et de départ naturel) d'effectifs et, d'autre part, le besoin d'architectes exprimé en termes de demande. Enfin, l'ajustement considère les déficits ou les excédents de l'une par rapport à l'autre et les mouvements d'effectifs subséquents.

Rétrospectivement, cette étude veut retracer l'évolution de ces différents éléments depuis 1951 à nos

jours. Prospectivement, elle cherche à prévoir leur évolution jusqu'à 1983 en fonction des tendances prévisibles de certaines variables socio-économiques tant endogènes qu'exogènes. C'est d'ailleurs en raison de la disponibilité de prévisions concernant certaines de ces variables qu'a été effectué le choix de l'année 1983 comme date limite de la partie prospective de l'étude.

Il importe de souligner l'esprit dans lequel ont été élaborées les projections présentées dans cette recherche. Nous ne prétendons pas prédire l'offre et la demande future d'architectes au Québec. Cependant, ces projections ne doivent pas être considérées non plus comme de simples exercices de simulation. Les hypothèses sur lesquelles elles sont fondées ne sont pas arbitraires: elles reposent sur une analyse approfondie des facteurs qui entrent en ligne de compte. De ce fait, nos projections peuvent être considérées comme le scénario le plus plausible de l'évolution future de l'activité architecturale au Québec. En définitive, les projections présentées ici sont "conditionnelles" en ce sens qu'elles ne se réaliseront que si les conditions conjoncturelles qui prévaudront coïncident avec celles qui ont été avancées par nos hypothèses et pour autant que les données utilisées dans la partie rétrospective de l'étude aient été fiables.

Rencontre avec Ricardo Vergès-Escuin



M. Vergès, les résultats de votre recherche sur l'offre et la demande d'architectes dans la province de Québec indiquent une tendance pour le moins pessimiste. Voudriez-vous expliciter les différents facteurs qui vous ont amenés à une telle conclusion?

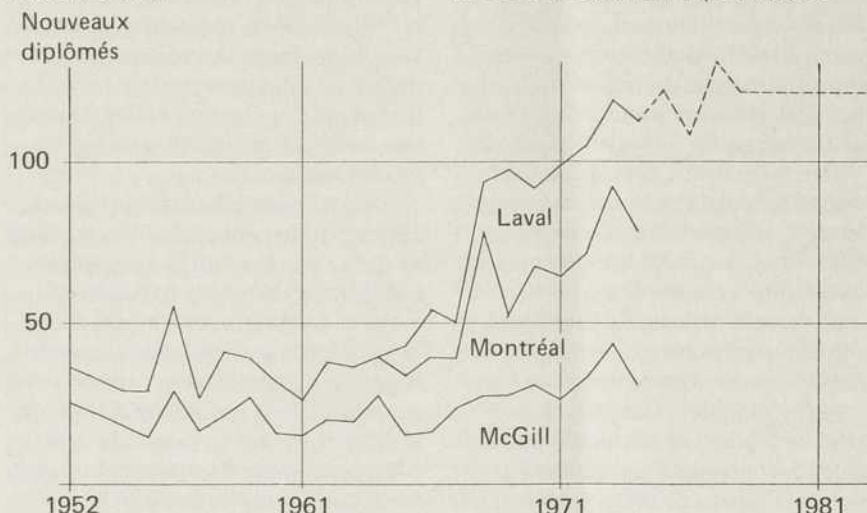
Comme le titre de la recherche l'indique, il s'agissait de comparer l'offre et la demande d'architectes. L'offre est composée d'une part de diplômés des écoles québécoises et d'autre part, de l'immigration d'architectes. (cf. tab. A). A cet égard, le Québec a connu, depuis 1951, une expansion considérable du nombre de diplômés et du nombre d'architectes immigrants. Ainsi, si tous les architectes qui sont entrés dans le marché du travail à un moment ou à un autre depuis 1951, étaient demeurés au Québec, il y en aurait actuellement autour de 2,500. Or, l'étude de la demande d'architectes montre que celle-ci n'atteint pas du tout ce niveau. (cf. tab. B). Le recensement de 1971 indiquait qu'il y avait seulement 1,150 architectes employés comme tels, au Québec, ce nombre comprenant et les patrons et les salariés travaillant aussi bien dans les bureaux professionnels que dans toutes autres industries. On peut donc constater que la masse d'architectes qui était dans le marché du travail était bien inférieure à celle de l'offre calculée à partir du volume de diplômés et d'immigrants en 1971. La question est de savoir où est passée la différence. J'ai découvert que cette différence s'est résorbée essentiellement par l'émigration en dehors du Québec, soit vers les autres provinces canadiennes, soit vers les Etats-Unis ou encore vers d'autres pays.

Mais pourquoi la demande d'architectes reste à un niveau si bas? Cela est dû à l'évolution de la construction immobilière. En effet, ma recherche

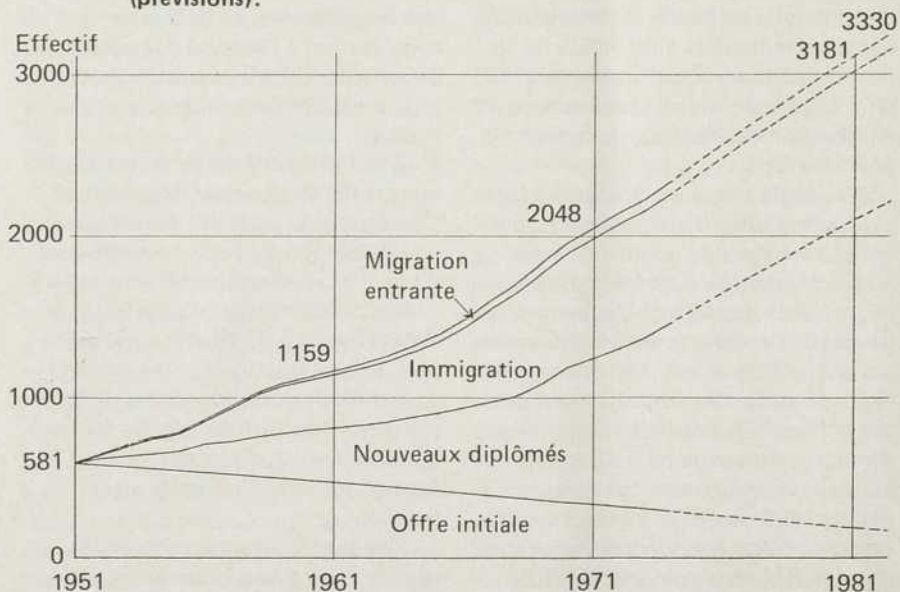
montre que la profession d'architecte est presque exclusivement réservée à la construction de bâtiments. Or, on espérait que la croissance de l'industrie du bâtiment serait une croissance de type "exponentiel". Il apparaît que tel n'est pas le cas, tout au moins pour le Québec (et probablement pour d'autres pays non plus) puisque il se dégage des statistiques une allure nettement "logistique" de la construction immobilière. (cf. tab. C). En d'autres termes, à un moment déterminé, il commence à y avoir une "saturation de construction" qui pousse les gens à dépenser leur argent autrement. Tout cela est, bien entendu, plus ou moins masqué par les fameux cycles de la construction dont Jean Vézina a montré récemment la nature politique dans sa récente étude pour la commission Cléche.

Sur quoi vous basez-vous pour en arriver à la conclusion que la croissance de la construction est de type logistique?

Les études de projection de construction qui avaient été faites jusqu'ici par divers organismes étaient, à mon avis, trop optimistes. En fait, elles ne reproduisaient pas la "courbe" de la construction telle qu'elle s'est déroulée au Québec depuis la fin de la guerre. Tout cela venait du fait que les chercheurs pensaient que la "propension à construire" de la société demeurerait toujours la même. J'ai donc dû mettre au point un concept qui me permette de mesurer cette propension. Au Québec, la propension à construire a augmenté depuis la fin de la guerre jusqu'à 1958 environ, puis elle a commencé à redescendre. Tout se passe actuellement comme si la population se satisfaisait du stock de bâtiments qui existe et



Tab. A — Grades de baccalauréat en architecture décernés annuellement par les écoles québécoises entre 1952 et 1974, et entre 1975 et 1983 (prévisions).



Tab. B — Offre potentielle selon les variables constitutives de 1951 à 1983.

qu'elle préférerait consacrer son argent à d'autres secteurs, comme les loisirs, les voyages, l'éducation, etc...

Et vous ne pensez pas qu'il s'agit d'une situation cyclique et que cette propension pourrait augmenter plus tard?

Cela se pourrait fort bien. Pour l'instant cette propension s'est exprimée sur 35 années comme une courbe en "chapeau de gendarme". Rien n'empêchera, mais probablement pas tout de suite, de voir une remontée de cette courbe, auquel cas la construction connaîtrait une phase d'expansion aussi considérable que celle qu'elle a connue depuis la guerre jusqu'à la fin des années '50. En fait le facteur prépondérant d'une telle relance serait une nouvelle explosion démographique. Or, au Québec cela paraît improbable avant quinze ans.

Quel pourrait être le rôle de la nouvelle loi sur le volume de bâtiment fait par les architectes?

J'ai dû faire, à ce sujet, une étude très préliminaire qui ne rentrait pas tout à fait dans les objectifs de ma recherche, celle-ci étant basée sur l'hypothèse que tous les facteurs qui ont influencé jusqu'ici l'industrie de la construction et le travail de l'architecte, demeureraient sensiblement les mêmes. Mais vu

l'actualité du Bill 259, j'ai été obligé de me pencher sur un problème au sujet duquel je n'avais pas suffisamment de données. A partir du matériel disponible et de certaines hypothèses qui m'ont semblé défendable, j'ai estimé que le Bill 259, s'il était respecté à 100%, pourrait probablement augmenter l'emprise de l'architecte sur le volume de la construction immobilière d'environ 20%. Toutefois, ce n'est pas parce que une loi oblige les gens à faire appel à des services professionnels que les gens vont, effectivement, le faire. Et il n'y a pas seulement les entorses à la loi, il y a aussi le fait que la loi ne couvre pas toutes les éventualités et qu'il est fort possible d'y échapper "légalement".

Vos études portent principalement sur l'économie et sur la sociologie de la profession de l'architecte. Est-ce que vous pourriez nous parler de ces deux disciplines très connexes et quel rôle elles peuvent jouer dans le développement de la profession? Est-ce que des études ont déjà été faites à ce sujet?

La sociologie des professions est très en vogue et cela vient du fait qu'il y a beaucoup plus d'emphase sur le phénomène social que sur le phénomène économique, dans le milieu universi-

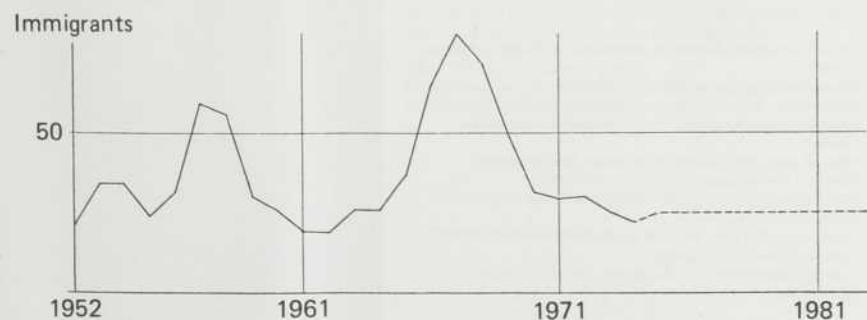
taire. J'ai l'impression qu'on peut parler d'une sociologie des professions alors qu'il est trop tôt pour parler d'économie des professions. Les premières études sur l'économie des professions ont été suscitées par la nécessité d'investir dans le développement, c'est-à-dire lorsqu'il a fallu former des gens qualifiés pour atteindre certains seuils de développement. C'est surtout à la demande d'organismes internationaux comme l'UNESCO ou l'OCDE qu'ont été suscitées les études de base et les méthodologies qui permettent à présent de commencer à étudier les professions du point économique, c'est-à-dire du point de vue de leur insertion dans l'économie globale. Malheureusement, on a un problème que l'on ne peut pas éluder, c'est le manque de données. Il faut souvent faire appel à la sociologie appliquée pour rassembler des données qui permettent de faire des études statistiques et de tirer des conclusions de type économique. Or, il se trouve que le Québec est, tout comme les autres provinces canadiennes, l'un des rares pays à disposer d'une masse de données assez appréciables sur la profession d'architecte. Et une bonne partie de mon travail a été de rassembler ces données.

Votre étude n'a pas été patronnée par aucune organisation professionnelle, comme telle, elle n'émane pas du désir des responsables de la profession. Comment expliquez-vous cela?

C'est vrai que ma recherche n'a pas été suscitée par le milieu professionnel mais par le milieu universitaire, dans ce sens qu'elle est née de ma participation au Comité des sciences de l'environnement de l'Université de Montréal. Or, ce comité s'était penché essentiellement sur l'aspect qualitatif des éventuels enseignement et recherche sur différentes disciplines de l'environnement. Or, je m'étais posé la question du nombre: advenant que l'on soit en mesure de préciser quel genre de personnes il faut former pour résoudre les problèmes de l'environnement, reste encore à savoir en quel nombre, de manière à prévoir l'affectation budgétaire nécessaire. A ce moment-là, j'ai soumis une proposition de recherche destinée à débroussailler ce problème quantitatif. Petit à petit j'ai été amené à me concentrer sur les professions concernées par l'environnement "bâti" et finalement sur un cas-type, celui de la profession d'architecte.



Tab. C — Projections de la construction immobilière neuve 1938-1983.



Tab. D — Apport annuel d'immigrants aux années se terminant au 1er juin entre 1952 et 1974, et entre 1975 et 1983 (prévisions).

Suite à la page 26

Avec l'acier préfini Stelcolour le design se distingue

L'acier préfini Stelcolour ajoute beauté et couleur au fonctionnalisme. Des designers canadiens de renom parent maintenant certaines de leurs meilleures créations d'acier Stelcolour. Voyez les exemples sur nos photos. Constatez l'attrait, le 'charme' de ces constructions. Ce que vous voyez, c'est de l'acier préfini Stelcolour.

Et de plus en plus d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs découvrent l'unique combinaison des aspects esthétique, tenue et économie qu'offre la tôle d'acier préfini Stelcolour. Pour l'intérieur et l'extérieur.

L'acier préfini Stelcolour est un produit de qualité éprouvée. C'est la résistance et la durabilité de l'acier, la galvanisation pour prévenir la rouille et plusieurs couches de produits chimiques. Puis la couche d'apprêt. Et enfin, le tenace fini Stelcolour, durci au four, soumis à essais, qui supportera une grande diversité de conditions atmosphériques.

L'acier préfini Stelcolour peut conférer un cachet esthétique à votre prochain projet, à coût attrayant. Consulter la Stelco pour obtenir plus de renseignements.



Ci-haut—Université Brock, construction universitaire par étapes, à St-Catharines, Ontario;
Propriétaire: Université Brock;
Architecte/et auteur des plans: Raymond Moriyama;
Ingénieurs en charpente: Robert Halsall & Associates Limited;
Mise en oeuvre et montage de l'acier de charpente: Hilcron Steel Works Canada, Limited;
Entrepreneur général: Eastern Construction Limited;
Fabrication et montage des platelages et revêtements en acier: Westeel-Rosco Limited.

En bas au centre—École Secondaire Charlebois, Ottawa, Ontario;
Propriétaire: le Conseil scolaire d'Ottawa;
Architectes: Schoeler Heaton Harvor Menendez;
Ingénieurs en charpente: Robert Halsall & Associates Limited;
Mise en oeuvre et montage de l'acier de charpente: Carron Limited-Eastern Structural Division;
Fabrication et montage des platelages de toiture en acier: Westeel-Rosco Limited;
Fabrication des panneaux de revêtement en acier préfini: Cresswell-Pomeroy Limited;
Montage des panneaux: Guibeault, Leduc & Daigle, Incorporée.





Ci-haut, en haut au centre et à droite—Bibliothèque, Albert Campbell, Scarborough, Ontario;
 Propriétaire: Commission des bibliothèques de Toronto
 Métropolitain / Commission des bibliothèques publiques de Scarborough;
 Architectes: Fairfield & Dubois;
 Ingénieurs en charpente: Cazaly-Otter Associates;
 Créateurs et fabricants du plafond-corniche:
 Donn Products (Canada) Limited;
 Entrepreneurs, plafond-corniche: Arrow Acoustics
 & Flooring Company Limited.

A: The Steel Company
 of Canada, Limited
 Stelco Tower
 Department "A"
 Hamilton, Ontario L8N 3T1

Veillez me faire parvenir un
 exemplaire de votre brochure
 "Stelcolour"

NOM / TITRE _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

7501 / 5F



stelco

The Steel Company
 of Canada, Limited

Société canadienne ayant usines et bureaux
 par tout le Canada et des représentants
 sur les principaux marchés du monde.

L'offre et la demande ...

Suite de la page 23



Quelles sont finalement vos conclusions sur votre étude et qu'impliquent-elles au point de vue de la réorientation de la profession?

Il faut réétudier au complet l'affectation de nos ressources humaines. A l'instar de bien d'autres professions, l'architecture n'échappe pas à cette nécessité. Première solution, devant l'exiguïté de la demande traditionnelle d'architectes, il serait possible de limiter l'offre en resserrant l'entrée dans les écoles d'architecture et par-là même le débit de diplômés sortant quatre ou cinq ans plus tard. On devrait alors limiter également l'immigration quoique à présent cela ne soit plus nécessaire puisqu'elle semble s'être limitée d'elle-même. (cf. tab. D). Mais, à mon avis, une telle solution ne serait pas favorable au développement du Québec. Il n'est pas certain que le Québec n'ait pas besoin davantage d'architectes. Il est certain qu'on n'a pas besoin de beaucoup plus d'ARCHITECTES TRAVAILLANT dans le secteur traditionnel où ils ont travaillé jusqu'à présent, mais rien ne dit qu'il n'y a pas d'autres secteurs qui attendent des services professionnels que les architectes ne parviennent pas à offrir faute de formation adéquate. Il suffit de jeter un coup d'oeil dehors pour s'apercevoir des problèmes qui pourraient se transformer en une nouvelle demande d'architectes non traditionnels.

Quels sont ces secteurs?

J'en vois surtout deux, mais il y en a certainement davantage. Ces secteurs se présentent surtout comme des champs d'activité à l'intérieur desquels on pourrait retrouver plusieurs types d'intervention. L'un est le champ immobilier, c'est-à-dire tout ce qui touche à la promotion immobilière et à la

mise en valeur de l'espace urbain. Même si le bâtiment ne connaît pas de grande expansion, il y a quand même un chiffre d'affaires annuel qui prend près de 10% du Produit national brut québécois. Or, ce chiffre d'affaires est promu, financé et géré par des gens qui sont souvent très compétents du point de vue financier mais qui n'ont pas de formation spécifique relative aux finalités économiques, sociales, physiques du cadre bâti. La plupart d'entre eux pourraient difficilement répondre à la question de savoir quel but la société qui se bâtit un cadre cherche-t-elle à atteindre. Ou bien quels bénéfices globaux la société pourrait tirer de tel type d'aménagement plutôt que de tel autre. Il ne s'agit pas de remplacer les compétences financières ou juridiques que ces personnes possèdent mais de les compléter grâce à un apport de spécialistes qui pourraient être des architectes si ces derniers savaient attraper la perche qui leur est tendue. Pour cela il faudrait que les architectes qui voudraient se lancer dans cette direction, en plus d'avoir des connaissances spécifiquement architecturales aient des compléments de formation leur permettant de s'intégrer dans le secteur immobilier. Il faudrait qu'ils aient subi quelques cours de droit immobilier, de financement, d'étude du marché, etc., selon un schéma comme celui qu'a proposé aux Etats-Unis, Paul Farrell, véritable innovateur dans ce domaine.

Quels sont les autres champs d'activité que vous avez évoqués?

Un autre champ qui me paraît extrêmement urgent à explorer, compte tenu des problèmes réels du milieu, est celui de l'intervention de type social. La plupart de nos villes posent des problèmes de type social qui devraient être résolus, soit à travers les procédures existantes de rénovation ou de revitalisation urbaine ou bien de réhabilitation du logement, soit par d'autres formules qui restent à inventer. Les architectes devraient avoir une part prépondérante dans la mise en exécution des procédures de renouvellement du milieu bâti. L'une des formules qui a permis aux architectes de s'intégrer dans le processus de résolution des problèmes sociaux de la ville est "l'advocacy-planning" aux Etats-Unis. Au Québec, plusieurs personnes ont déjà un passé dans ce domaine, tel l'actuel directeur de l'Ecole d'architecture de l'Université Laval, M. Joseph Baker. Il ne faudrait cependant pas croire qu'il suffit d'une motivation suffisante pour s'improviser

"advocate-planner". Il y a toute une science des problèmes sociaux et politiques liés au cadre bâti, science à laquelle ont contribué des gens comme Davidoff, Hunter, Peattie, Bolan, Turner, Katan et d'autres. Mais rien n'empêcherait de donner à une certaine masse d'étudiants-architectes des cours sur la "sociologie de la décision", sur les procédures administratives et financières de la rénovation urbaine, sur les techniques d'intervention en milieu social, etc.

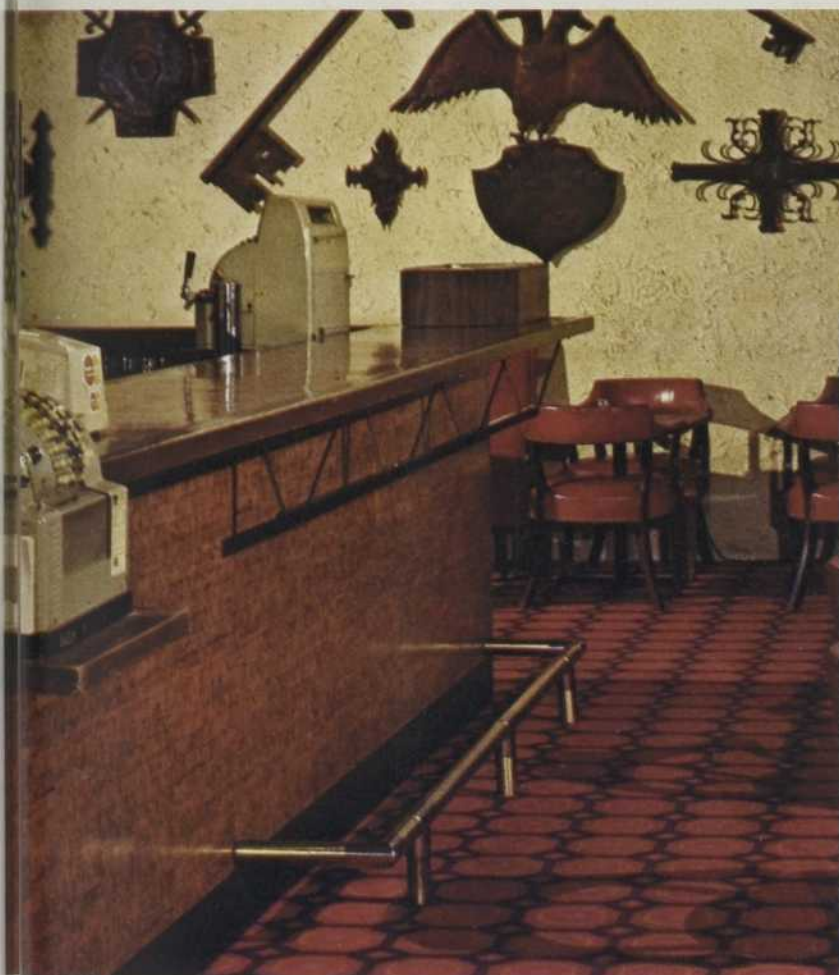
Donc, ce que vous proposez n'est pas tant une réorganisation de la profession qu'une réorganisation de la formation universitaire.

On a démontré que l'avenir d'une profession ou même d'une société se prépare à l'Université. Du point de vue sociologique, c'est évident, mais du point de vue économique, il y a par exemple Edward Denison qui a démontré que la plus grosse partie de la croissance économique des Etats-Unis depuis la crise de 1930 est due essentiellement à l'augmentation du niveau d'éducation de la population et à la formation des cadres. Il me semble que face au défi que pose d'une part la stabilisation de la construction au Québec et d'autre part à l'émergence des besoins de type nouveau, il faudrait répondre par une restructuration de l'enseignement et de la recherche universitaire qui corresponde à cette nouvelle conjoncture.

Vous avez dit précédemment que votre recherche avait été commandée par l'Université. Est-ce que c'était une première démarche pour en arriver à cette restructuration universitaire de la profession?

Je pense que toute restructuration doit être précédée par des recherches qui permettent d'en établir les critères et les objectifs, mais le danger est que ces recherches restent sur les tablettes et qu'aucun changement n'ait lieu. Au Québec, on a peut-être une chance (bien que beaucoup pensent que c'est un malheur) et cette chance est la limitation des crédits universitaires. En effet, cela nous oblige à modifier nos habitudes et surtout à augmenter notre rendement social. Ce rendement peut être défini comme l'adéquation de la production de diplômés aux problèmes économiques et sociaux qu'ils sont censés résoudre. Donc une politique budgétaire restrictive peut nous forcer à nous interroger sur la pertinence de notre enseignement et à redéfinir nos objectifs, mais beaucoup de personnes seront en désaccord sur ce point....

Quand on commande un tapis pour édifices commerciaux, quelle fibre doit-on exiger? La plus perfectionnée au monde: l'Antron*, bien sûr!



Le tapis "Designer's Gallery" à point noué conçu par Harding.

Il faut exiger les tapis en nylon ANTRON*. L'évident exclusif des fibres de son profil transversal permet de camoufler presque toutes les taches, cependant que son aspect extérieur de forme rectangulaire à coins arrondis élimine les sillons où pourrait se loger la poussière. Résultat? Le tapis garde son aspect de neuf plus longtemps, et comme il nécessite des nettoyages moins fréquents, il coûte moins cher d'entretien. Les clients sont donc satisfaits.

En plus de ses qualités anti-salissantes, le nylon ANTRON offre durabilité, flexibilité et résistance au peluchage et au boulochage. Il est également à l'épreuve des mites et de la moisissure. Les couleurs sont claires et franches; de plus, elles ne se décolorent pas. Vous obtenez vraiment la couleur que vous avez spécifiée. Par conséquent, si vous désirez la fibre à tapis pour édifices commerciaux la plus perfectionnée au monde, exigez le nylon ANTRON de Du Pont.

Les spécialistes de notre Centre technique du tapis à Kingston, (Ontario), examinent méticuleusement la fabrication des fibres. Elles sont soumises à un contrôle de qualité des plus sévères.

Voici la machine Stoll Flex, qui détermine la résistance d'un tapis à l'usure, dans des conditions uniformes. Cette machine permet d'évaluer le rendement et la durabilité des échantillons utilisés pour le test, car elle éprouve leur flexibilité et leur résistance grâce à des mouvements qui recréent les conditions d'usure des endroits très passants. Ici, la simulation de l'usure est produite par un papier émeri actionné selon un mouvement rotatif de va-et-vient. L'échantillon se meut lui-même rotativement sur un axe horizontal et est placé entre une source de pression au-dessous et un poids au-dessus.



Cette évaluation a été basée sur la perte d'épaisseur après 99,999 cycles de pression.

ÉCHANTILLON	% DE PERTE D'ÉPAISSEUR
Polypropylène	33.68%
Nylon (6) fabriqué par nos concurrents	100% (usé jusqu'à l'armature)
ANTRON II	28.73%

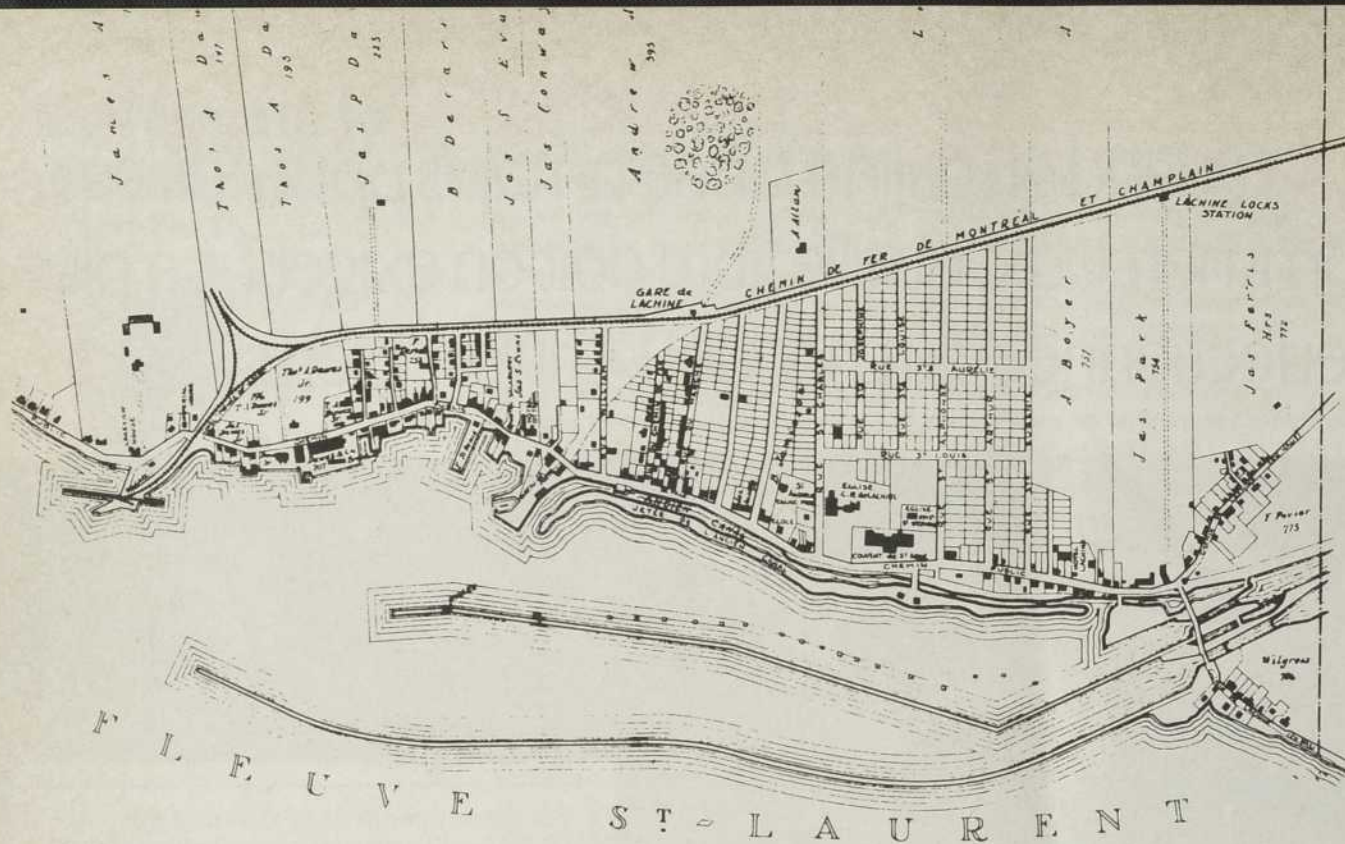
Ces tests prouvent que si vous recherchez longue durée et résistance, le tapis pour édifices commerciaux que vous devez acheter doit être fabriqué de nylon ANTRON de Du Pont.

Pour de plus amples renseignements sur ces tests écrivez à: Centre d'assistance technique aux clients.



Nylon Antron*

*Marque déposée de Du Pont



Plan de la ville de Lachine-1879

Mise en valeur du Vieux Lachine

Hélène Gosselin Geoffrion

Un aspect dramatique de certaines de nos villes du 20^{ème} siècle est la détérioration lamentable du tissu urbain, pour des raisons diverses et parfois incontrôlables. Cet état de fait devient encore plus dramatique quand les autorités municipales acceptent de laisser des quartiers, qui ont su autrefois si bien répondre aux besoins humains, au pic des démolisseurs, sans même songer à leur inculquer un deuxième souffle de vie en cherchant une nouvelle vocation, tant socio-culturelle qu'économique.

La Cité de Lachine fait figure d'heureuse "exception" avec son tout nouveau programme de mise en valeur du Vieux Lachine. A titre d'introduction à ce projet d'envergure, nous aimerions citer les paroles du maire de Lachine, M. Guy Descary: "L'administration des biens publics et l'exercice du pouvoir créent aux gouvernements une double responsabilité. . . D'une part, il y a la responsabilité matérielle de tirer le meilleur parti des avantages existants ou de créer les moyens nécessaires pour remplir ses obligations. D'autre part, il existe une responsabi-

té morale à l'égard du citoyen dont la vie, la culture, la mentalité et la vocation sociale peuvent être façonnées par l'organisation matérielle dont le gouvernement l'entoure".

Histoire d'un canal abandonné

L'historique du canal Lachine et de la zone qu'il a animée pendant plus de cent ans, s'avère un facteur important qui a en quelque sorte servi de moteur à la Cité de Lachine, laquelle songe en 1973 à la nécessité d'un plan de mise en valeur du Vieux Lachine. En effet, l'ouverture du petit canal en 1824 et les améliorations successives de 1848 et de 1884 ont permis à la zone directement adjacente, soit le Vieux Lachine connu aujourd'hui sous le nom de quartier Rémy, de connaître une activité économique intense. Mais voilà qu'en 1959, le gouvernement fédéral décide, avec l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent, de fermer le canal Lachine, et ne propose aucun substitut économique à la zone ainsi abandonnée.

La vie sociale des gens du quartier qui étaient tous plus ou moins impliqués dans les activités du canal en a été

profondément perturbée et on assiste depuis lors à une désintégration du milieu tant humain que matériel. C'est un triste bilan que les autorités de Lachine pouvaient dresser en 1974: le vieillissement accéléré de la zone qui se manifeste par une chute sensible de la population, laquelle passe de 8814 en 1966 à 7565 en 1974, une hausse de l'âge moyen de la population, un accroissement du nombre d'assistés sociaux parallèlement à une baisse du revenu moyen, et une détérioration de l'aspect environnement du quartier où 3/4 des logements sont jugés inadéquats. Tous ces facteurs favorisent la création d'un ghetto social, ce qui implique un environnement de qualité nettement inférieure à la grandeur du quartier.

Le concept de mise en valeur du Vieux Lachine tente de répondre à un double besoin. D'abord, besoin de donner une nouvelle vocation à la zone (ce qui aurait dû être fait dès 1959) et, parallèlement, besoin de réorganiser la structure urbaine du Vieux Lachine, les impératifs de bon fonctionnement étant les suivants: le cadre de vie (élé-



▲ Maquette du vaste programme de mise en valeur du Vieux Lachine

ments naturels, milieu bâti et déplacements), le milieu de vie (habitation, équipements et services communautaires, patrimoine) et finalement le niveau de vie (activités commerciales et revenus). Il est ici nécessaire de mentionner le travail très intéressant qu'ont accompli les conseillers en urbanisme en proposant une réorganisation totale de la structure urbaine du Vieux Lachine, par le biais des groupes d'impératifs de bon fonctionnement précédemment énumérés et ce, dans le cadre d'un programme à long terme (le calendrier prévu de mise en valeur s'échelonne sur une période de dix ans).

Le cadre de vie

Concept milieu naturel

Il faut ici mentionner la position géographique privilégiée de cette zone de Lachine, qui bénéficie non seulement du canal et de ses deux jetées extérieures, mais également du voisinage du lac St-Louis. Jusqu'à maintenant, ce potentiel récréatif a été très peu exploité. Il est donc proposé de mettre

les berges en valeur par un accroissement de la superficie des jetées et un aménagement de cette zone à des fins récréatives; donc, développement de la navigation de plaisance par la mise en place d'un port de plaisance régional, d'une marina locale pour petites embarcations, d'une école nautique et d'un service de location de bateaux. Les berges pourraient être agrémentées d'un réseau de voies à usages multiples prévues à l'intention des piétons, cyclistes et même pour le ski de fond en hiver.

Le rapport prévoit dans le package d'interventions "milieu naturel" une vaste opération-verdure pour l'ensemble du quartier, proposant d'inciter les propriétaires de résidences et de commerces à la création de verdure, et de réaménager des espaces publics comprenant des rues pour piétons et voitures, des places et des parcs. Le milieu naturel devrait aussi bénéficier de l'élimination de diverses pollutions: d'une part, celle des eaux du lac St-Louis (action conjointe municipale, provinciale et fédérale), d'autre part la pollution par le bruit (canaliser hors de la

zone résidentielle la circulation qui lui est étrangère, relocaliser les activités commerciales et industrielles).

Concept milieu bâti

Afin d'améliorer la qualité du milieu bâti, il est proposé de réaménager la plupart des zones du secteur. Il s'agit de débarrasser le quartier des fonctions commerciales qui lui sont incompatibles, d'éliminer les bâtiments irrécupérables, de restaurer l'habitation et de prévoir de nouvelles infrastructures de circulation piétonne et automobile. Ces mesures devraient obligatoirement être jumelées à l'adoption d'un nouveau règlement de zonage, lequel serait appuyé d'un règlement d'entretien donnant à la ville les pouvoirs pour imposer le maintien adéquat des propriétés.

Concept déplacements

Comme le mentionne le rapport sur le programme de mise en valeur du Vieux Lachine, "le Vieux Lachine connaît les problèmes spécifiques des zones urbaines conçues pour une autre époque"; c'est-à-dire: congestion automobile des

zones commerciales et résidentielles, circulation de camions trop élevée, circulation piétonne difficile, etc. Quatre interventions sont proposées: 1- réorganisation de la circulation automobile (création de 2 artères majeures à grand débit et paysagées — soit la rue Victoria et la 6^{ième} avenue, soulageant ainsi les zones résidentielles d'une circulation de transit); 2- création d'un réseau piétonnier d'ensemble prévoyant une voie principale traversant toute la zone, un réseau de voies secondaires, la création de places publiques ainsi qu'un réseau de voies à usages multiples sillonnant les berges; 3- développement des transports en commun: les équipements envisagés incluent la possibilité de relier Lachine à Montréal par le métro de la C.T.C.U.M., la mise en service d'un premier minibus pour le réseau piétonnier principal et d'un second pour les berges et la zone commerciale; 4- développement de la navigation de plaisance, tel que mentionné dans le paragraphe consacré au milieu naturel.

La qualité de vie

Concept habitation

On estime que seulement 25% des 2050 logements du quartier Rémy

sont adéquats. Du 75% qui reste, 15% d'entre eux devraient être restaurés de façon majeure ou possiblement démolis. La réorganisation de l'habitation devra être axée à partir de quatre grands besoins:

1- restauration des logements: notons que les bâtiments qui devront faire place à des équipements requis par le quartier seront relocalisés plutôt que démolis s'ils sont récupérables. Le secteur principalement visé par ce programme est délimité par la rue Saint-Louis, le boulevard Saint-Joseph, la 6^{ième} et la 9^{ième} avenue.

2- implantation d'équipements complémentaires au logement: stationnements communautaires à proximité de l'habitation, parcs communautaires, terrains privés avec jardins pour les résidents et espaces publics pour les logements réaménagés (rues, voies piétonnes).

3- construction de nouveaux logements: on a prévu un potentiel de 1170 logements répartis en trois complexes d'habitation visant à combler les besoins nouveaux d'une hausse de la population. Notons que les complexes d'habitation devraient être érigés sur des emplacements laissés vacants par suite de la rénovation du

quartier. A ce volume de construction s'ajoute la construction prochaine d'une résidence pour personnes âgées de 70 unités.

4- réorganisation des déplacements: cf les points élaborés dans le paragraphe traitant du concept déplacements.

Concept équipements et services communautaires

Les résidents du Vieux Lachine dépendent grandement des activités de loisirs offerts à l'intérieur du quartier, du fait d'une moyenne de revenu inférieure à la normale. Or, les équipements de nature communautaire sont pour le moins déficients dans le quartier Rémy. Un plan de mise en valeur devrait donc inclure des équipements et des services de nature sociale et communautaire. Au chapitre des services sociaux, le secteur éducation devrait profiter de la mise sur pied d'un programme d'éducation permanente, en plus d'un accroissement des classes pré-maternelles.

Egalement au chapitre des services sociaux, on retrouve une suggestion fort intéressante: la mise en place d'un organisme local chargé de coordonner les divers services sociaux, de même que la promotion d'un centre local de



Maison des Vins Bright, 29^e avenue ▲



▲ Le premier poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson



Rue St-Joseph ▲



Manoir de Lachine, Chemin du canal ▲

services communautaires (aide aux jeunes, garderies, logements de dépannage, etc.). Les équipements proposés devraient favoriser un plus grand nombre d'activités de loisirs et socio-culturelles: création d'un centre communautaire, extension du centre culturel récemment inauguré par la ville et, finalement, création d'un centre d'art métropolitain. Ce centre d'art pourrait profiter non seulement à la population du quartier, mais d'une façon plus globale à l'ensemble de la population métropolitaine.

Concept patrimoine

Lachine possède un passé historique riche dont elle doit s'enorgueillir. C'est là que s'est établi le premier poste de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson, que passa le premier chemin de fer de l'île de Montréal (le Montreal and Lachine Railroad), sans oublier l'ouverture du fameux canal en 1824. Les autorités de Lachine veulent préserver ce passé historique et architectural en élaborant un programme de protection et de mise en valeur de cet héritage.

Il est recommandé de délimiter une zone historique sectionnée en trois parties. Premièrement, la zone qui suit

le premier canal et où l'on retrouve principalement des constructions datant du régime anglais, à l'exemple du Heney's Inn (1765), du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1882), de la Saint Stephen's Anglican Church (1832) et de l'Eglise des Saints-Anges (1865), cette dernière faisant partie de la paroisse du même nom qui célébrera son tricentenaire l'an prochain.

Une deuxième zone historique pourrait comprendre le site et la résidence de Charles LeMoine (1672). Enfin, la troisième concerne le site et les constructions de l'ancienne brasserie Dawes où la Ville de Lachine a déjà commencé un programme de restauration des bâtiments avec l'inauguration récente du centre culturel. Cette zone historique dans son ensemble devrait être complétée par l'implantation d'équipements tels que circuits historiques et points d'observation, spectacles "son et lumière" et création de musées (celui de la fourrure dans l'ancien poste de traite et celui du premier chemin de fer). Mentionnons que la Ville de Lachine entend faire les acquisitions nécessaires de propriétés historiques afin d'assurer leur restauration et leur préservation.

Le niveau de vie

Concept commerce

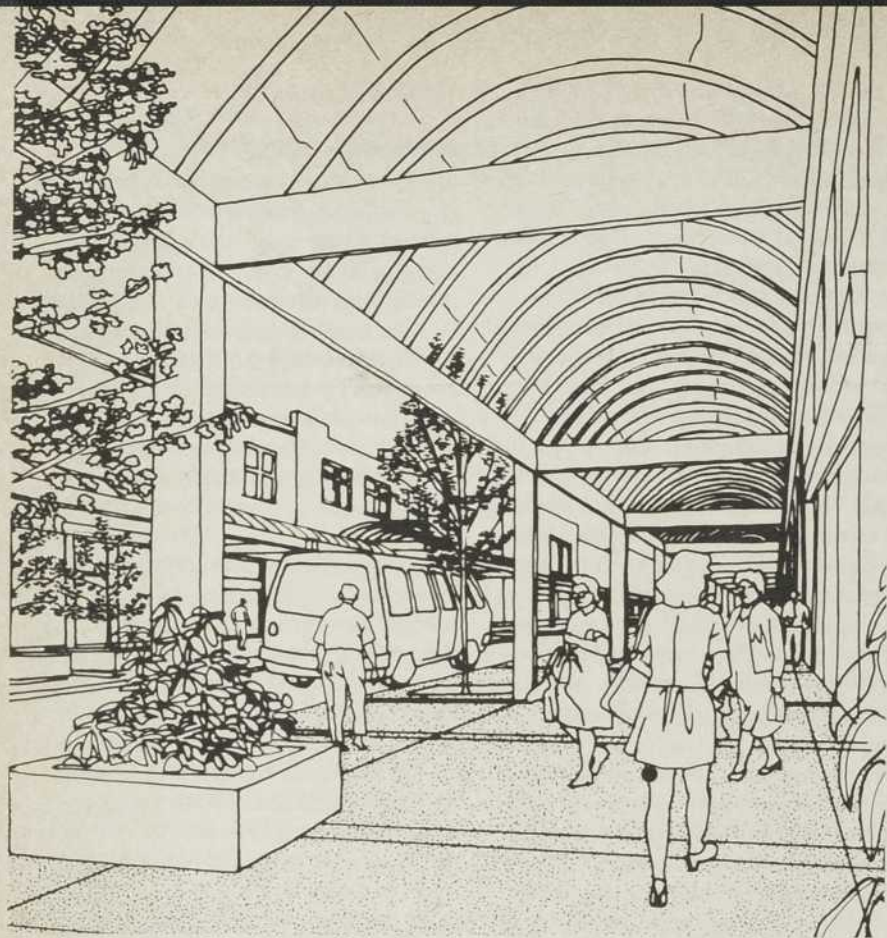
L'activité commerciale du Vieux Lachine a grandement souffert de la fermeture du canal en 1959. Des facteurs tels que la régression de la population, la baisse du revenu moyen, l'augmentation du nombre de défavorisés et la présence de nouveaux centres commerciaux aux environs de Lachine, ont tous contribué à rendre fort peu enviable la situation du commerce. La rue commerciale Notre-Dame, autrefois si prospère, souffre de cet état de fait.

Un programme de mise en valeur du Vieux Lachine se doit de favoriser un renouvellement économique en donnant à la rue commerciale non seulement un environnement agréable mais des possibilités d'accroissement de la clientèle et donc, du chiffre d'affaires.

Il est proposé de restaurer l'avant et l'arrière des édifices, d'accroître la superficie de stationnement (à l'arrière des magasins) et de faire un aménagement paysager (petites places publiques, système d'arcades, remplacement de la circulation automobile par un service de minibus, etc.).



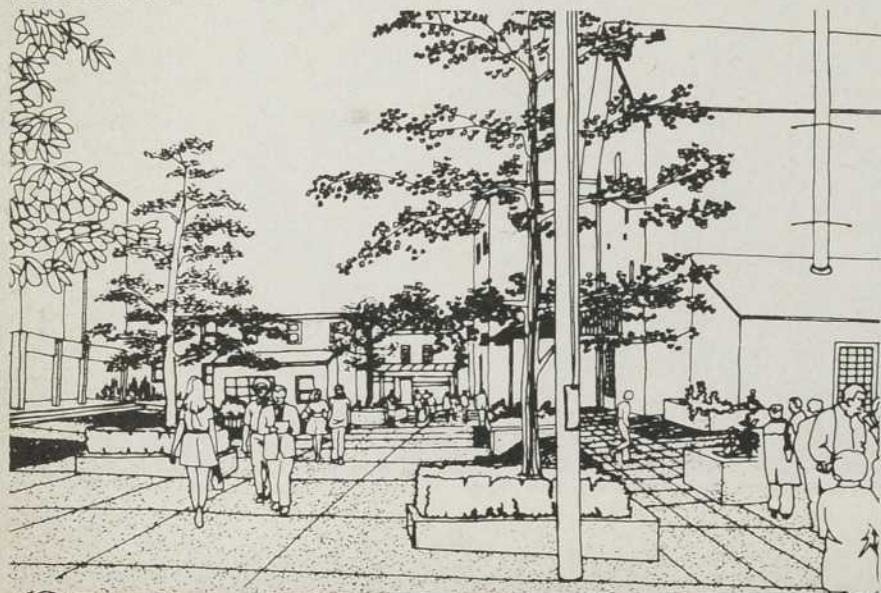
Le petit canal Lachine: un site géographique privilégié et pourtant grandement sous-exploité.



Réaménagement possible de la rue Notre-Dame ▲



Rue St-Joseph, coin 26e avenue ▲



▲ Rue proposée pour piétons longeant l'ancienne brasserie Dawes

Le rapport suggère également, dans le but de favoriser le renouveau économique, de construire un ensemble magasins-hôtel-bureaux. Ce complexe pourrait être localisé entre le centre culturel et le centre d'art métropolitain, nécessitant un élargissement des berges en cet endroit. L'implantation d'un complexe d'une telle envergure, parallèlement à l'aménagement de la rue commerciale Notre-Dame, devrait redonner au quartier du Vieux Lachine cette injection économique nécessaire au bon fonctionnement d'une structure urbaine bien équilibrée.

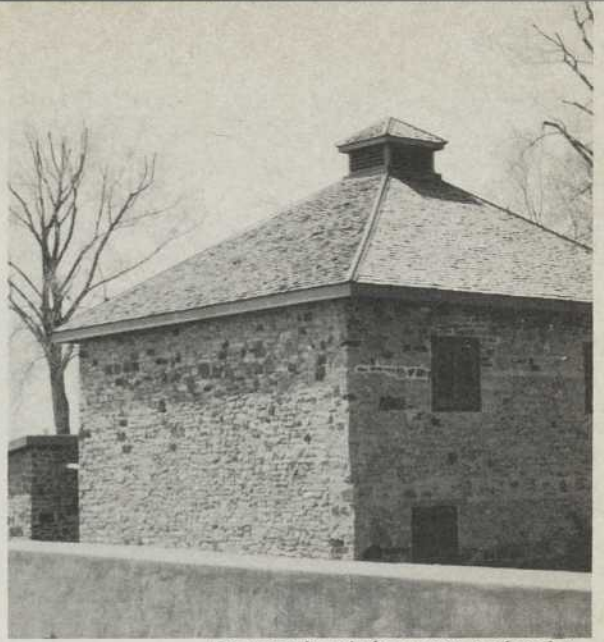
Le Vieux Lachine revivra!

C'est le titre d'une brochure explicative de ce vaste programme, laquelle a été conçue à l'intention spécifique des citoyens de Lachine afin de les impliquer dès la phase de planification du renouveau de Lachine. Il est nécessaire de féliciter les autorités municipales pour cette heureuse initiative si peu fréquente d'informer la population et de l'inviter non seulement à commenter mais à participer activement à la réalisation d'un programme d'une telle envergure. Dès l'annonce du plan de mise en valeur du Vieux Lachine, la population a été invitée à rencontrer les autorités municipales au centre culturel afin de discuter ouvertement de leurs réactions face à ce projet et des possibilités de participation (comités de rues, comités de quartier, etc.).

Mais la question reste toujours à savoir: le Vieux Lachine revivra-t-il? La réponse se devrait d'être affirmative en autant que les gouvernements, et plus spécialement le gouvernement fédéral, acceptent leurs responsabilités envers cette zone de l'ouest de Montréal. La région métropolitaine possède, à l'exemple du secteur du canal Lachine, des sites géographiques des plus intéressants qu'une planification judicieuse pourrait exploiter. Le programme de mise en valeur du Vieux Lachine devrait servir d'exemple à d'autres municipalités (Montréal fermera-t-elle sciemment les yeux?) afin de prouver qu'il est possible d'améliorer la qualité de la vie en milieu urbain. Avec un héritage historique et culturel aussi intéressant, le Vieux Lachine devrait pouvoir faire la preuve qu'il est possible de relever un tel défi.



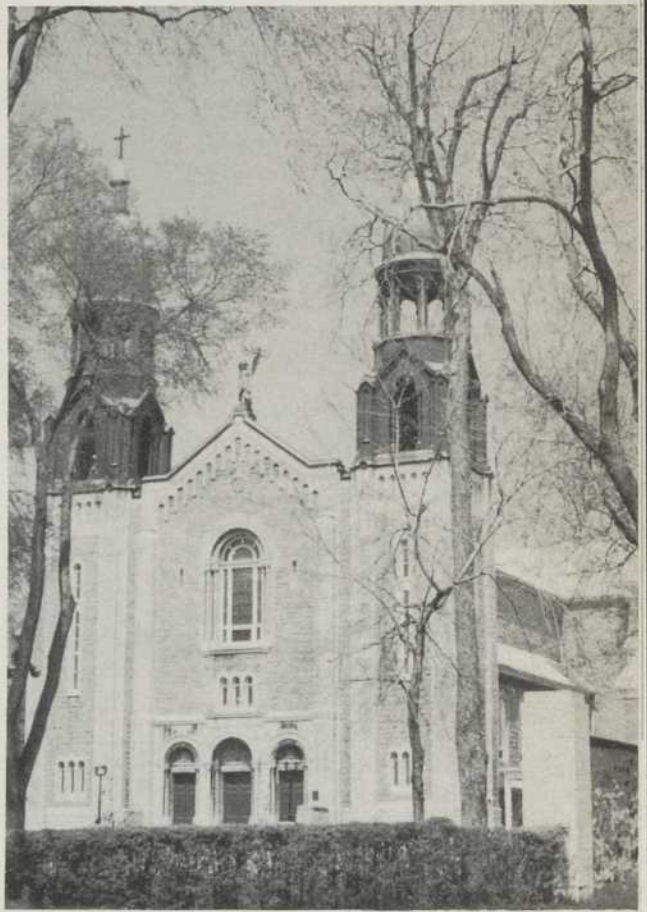
La rue Commerciale Notre-Dame ▲



Centre culturel récemment aménagé ▲



23e avenue et Notre-Dame ▲



Eglise des Saints-Anges ▲



Parc entre St-Joseph et St-Louis ▲

◀ Vue sur le couvent des Saints-Anges



Travaux d'élargissement du canal-1877

Nous annexons à la présentation du plan d'urbanisme de la mise en valeur du Vieux Lachine, les commentaires de l'urbaniste-conseil responsable de l'étude précitée, M. Pierre Larouche, commentaires portant principalement sur les implications administratives d'un tel projet.

L'opération de mise en valeur du Vieux Lachine qu'entreprend la Cité de Lachine n'est que le début d'un plus vaste programme de réorganisation et de mise en valeur de toute la zone du canal Lachine, s'étendant depuis Lachine jusqu'au centre-ville de Montréal. En effet, c'est le gouvernement fédéral lui-même qui a posé le principe de la réorganisation de cette zone lors d'une conférence de presse tenue par le Ministre des Transports, l'honorable Jean Marchand, le 4 juin 1974 à Montréal, où il déclarait que "le gouvernement fédéral réaménagera le canal Lachine en fonction d'une stratégie globale de redéveloppement, visant à revitaliser le secteur sud-ouest de l'île de Montréal et impliquant une collaboration étroite avec le gouvernement provincial et les administrations municipales concernées."

Lachine est donc la première ville à prendre l'initiative de mise en oeuvre d'un projet auquel les organismes fédéraux et provinciaux ont donné leur accord de principe.

Le programme de mise en oeuvre fera appel à un nombre élevé d'organismes agents de développement tant municipaux que provinciaux et fédéraux et dont le rôle sera critique pour la réalisation du développement souhaité.

Cette multiplicité d'organismes qui devront agir simultanément sur un même territoire rend impérieuse une action d'ensemble concertée.

Le présent partage des pouvoirs et responsabilités entre trois paliers de gouvernement impose certaines contraintes et entraîne certaines lacunes dans l'organisation du développement urbain dont il faut être conscient. Il est généralement reconnu que les villes n'ont pas à leur disposition les ressources financières pour s'acquitter adéquatement de leurs obligations (la répartition des sources de financement entre les trois paliers de gouvernement privilégie présentement le palier fédéral de gouvernement). Ici Lachine ne fait pas exception. Si Lachine bénéficie par ailleurs d'une position financière favorable, il n'en demeure pas moins que l'aide financière des paliers provincial et fédéral est nécessaire pour mener à bonne fin l'opération entreprise.

L'accumulation des ressources financières au palier fédéral de gouvernement a amené celui-ci à définir avec le concours des gouvernements provinciaux divers programmes d'action dans le but de recanaliser cet argent vers les municipalités. Si certains de ces programmes sont des plus bénéfiques, il n'en demeure pas moins qu'ils ne concordent que très imparfaitement avec les besoins réels des municipalités.

Le présent plan de mise en valeur du Vieux Lachine constitue donc, de par l'aspect compréhensif du programme établi, une opportunité unique d'apprécier les programmes existants provinciaux et fédéraux d'aide aux municipalités et d'y apporter les compléments requis. **Pierre Larouche**

Mise en valeur du Vieux Lachine



Aimé Guérin priant avant de sauter les rapides de Lachine. Archives de l'université Queen à Kingston.

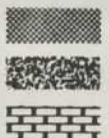
Le Plan directeur d'urbanisme "Mise en Valeur du Vieux Lachine" est la réalisation du bureau **Pierre Larouche et Associés Ltée**, aménagistes et urbanistes-conseils, **Gillon-Larouche**, architecte et urbaniste.

HABITATION

- 1. Restauration
- 2. Restauration majeure
- 3. Complexe d'habitation nouveau
- 4. Parc communautaire

EQUIPEMENTS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 1. Centre d'art métropolitain
- 2. Centre culturel
- 3. Centre communautaire



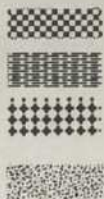
- 4. Complexe récréatif
- 5. Marina régionale et locale
- 6. Place de l'hôtel de Ville

PATRIMOINE

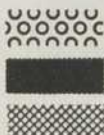
- 1. Zone historique
- 2. Musée du Vieux Lachine
- 3. Musée de chemin de fer
- 4. Musée de la fourrure

ACTIVITÉS COMMERCIALES

- 1. Complexe hôtel-bureau-commerce
- 2. Centre commercial principal
- 3. Commerce nautique



ML
MCF
MF



MILIEU NATUREL

- 1. Parc d'entrée
- 2. Voie d'ornement majeure
- 3. Sculpture d'accueil nautique
- 4. Place d'ornement majeur
- 5. Arboretum

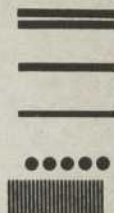
MILIEU BÂTI

- 1. Restauration des bâtiments

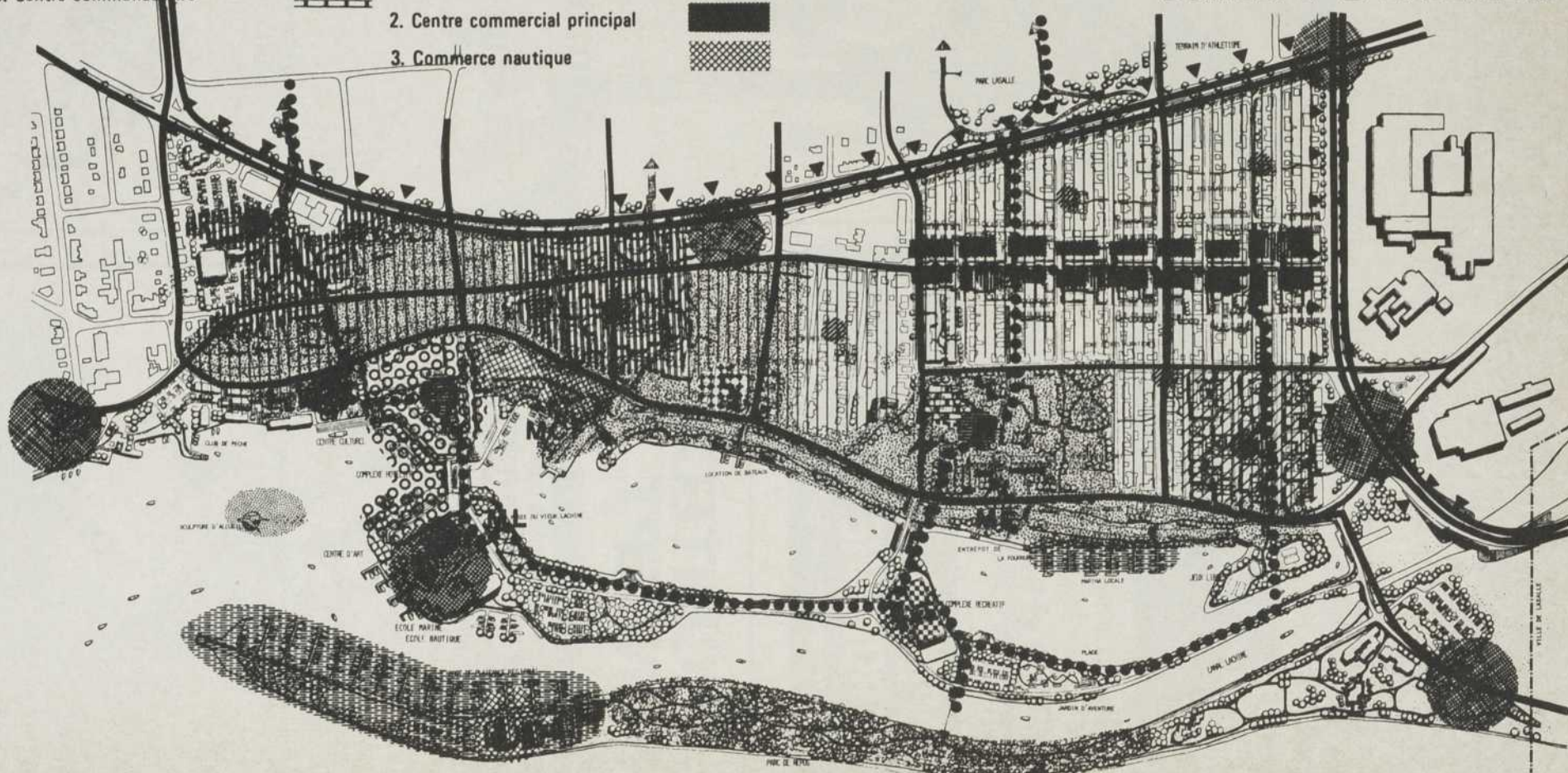
DÉPLACEMENTS



- 1. Artère majeure
- 2. Artère
- 3. Collectrice
- 4. Voie piétonnière majeure
- 5. Place publique

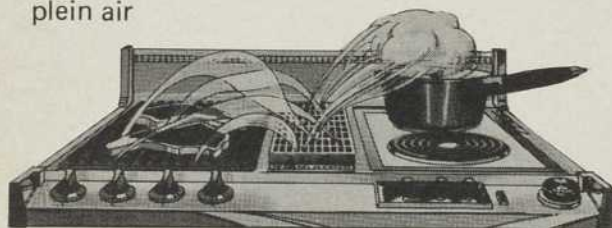


CONCEPT D'ENSEMBLE





- En vedette, la cuisinière à rôtissoire transformable
- Une expérience nouvelle... la fraîcheur de la cuisson intérieure et la saveur de la cuisson en plein air



- Elimine à jamais l'usage de la hotte
- Ventilation plus efficace
- Plus hygiénique
- Cinq ans de garantie sur la ventilation POWER PACK

IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE

6035 UPPER LACHINE, MONTRÉAL, P.Q. 484-3044/484-8775

ARCHITECTURE CONCEPT

ARCHITECTURE CONCEPT est la seule revue de langue française publiée au Québec à l'intention des architectes et designers. Chacun de ses numéros est consacré à un thème bien particulier mis en valeur par des idées nouvelles, articles de fond et critiques.

TARIFS D'ABONNEMENT 1 an

Architectes, designers,
ingénieurs, etc. \$8.00

Veuillez trouver ci-joint mon chèque au montant de \$
pour un abonnement à

ARCHITECTURE/CONCEPT
Suite 201 - 310, ave Victoria,
Montréal 215

Nom
Adresse
Ville
Prov.
Profession

CARE



donne la main
à qui l'appelle

Envoyez vos dons à:
CARE Canada, Département 4,
63 sparks, Ottawa, K1P 5A6



Comment entreprendre un programme de contrôle de l'énergie.

Vous obtiendrez le dossier: Energie sous contrôle... une liste complète de moyens de contrôler l'énergie, dans toutes sortes d'édifices, existants ou dont la construction est prévue, qu'il s'agisse d'édifices à appartements, à bureaux ou industriels, d'établissements scolaires, de magasins, etc.

Chacun de ces programmes pour le contrôle de l'énergie analyse les moyens d'améliorer l'utilisation de l'énergie, tel que dans l'éclairage, dans la situation de sorties ainsi que dans l'emploi d'équipement spécial. Tous ces facteurs doivent être pris en considération lorsqu'on projette de nouvelles constructions, ou dans les dispositions ayant trait à l'administration des édifices moins récents. Certaines recommandations vous aideront à économiser du combustible; d'autres à prolonger la durée utile de votre équipement; de plus, quelques-unes sont tellement simples qu'elles ne vous coûteront rien.

Tout ceci vous est offert gratuitement par Fiberglas.
Nous avons depuis très

longtemps consacré beaucoup d'efforts au contrôle de l'énergie en tant que fabricant d'isolants pour toutes sortes d'utilisations résidentielles, industrielles et institutionnelles. L'isolation peut être fort efficace comme moyen de conservation de l'énergie, mais elle l'est encore bien plus lorsqu'elle fait partie d'un programme de contrôle de l'énergie. A notre point de vue, le dossier: Energie sous contrôle fait partie des services que nous mettons à votre disposition.

Découpez ce coupon.

Postez à:
Fiberglas Canada Limitée
48 St. Clair Avenue West
Toronto, Ontario M4V 1M7

Nom _____

Titre _____

Compagnie _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

**FIBERGLAS
CANADA** LITE

The Energy Management Kit.
A complete energy check list
that can help save fuel
and save money.

**The
Crisis file**

**The
Crisis file**

**FIBERGLAS
CANADA**



Nouveautés

Quatre nouvelles chaises chez Ste-Marie & Laurent

Le manufacturier Ste-Marie & Laurent vient de sortir quatre nouvelles chaises, soit les modèles 2038 & 2039 et 2050 & 2051.

Les modèles 2038 et 2039, identiques sauf pour l'angle d'inclinaison du dossier et du siège, marient l'éclat du chrome, la chaleur du bois et la texture du tissu. Ainsi, les bras sont soit de chêne, de noyer ou de bois de rose; le siège de caoutchouc-mousse peut être recouvert de vinyle renforcé, de tissu de nylon ou de tout autre tissu désiré par le client. Le siège est monté sur un cadre de bois dur, avec sangles Pirelli.

Les modèles 2050 et 2051, conçus sur le même principe que les modèles précédents, ne retiennent que le bois (chêne ou noyer) et le tissu dans leur fabrication.

Pour plus de renseignements, écrire à: Ste-Marie & Laurent Inc., 12240 rue Albert Hudon, Montréal H7G 3K7.

Une nouvelle génération de siège sécrétarial

L'équipe de recherche de la Cie Artena s'est consacrée récemment à la conception d'un nouveau type de siège sécrétarial et clérical. Considérant le fait que 67 pour cent de la main d'œuvre féminine est affectée à un travail exigeant la position assise 7 heures par jour, cette équipe de recherche, sous la direction du designer Paul Boulva, a conçu cette nouvelle chaise à partir des facteurs suivants.

Premièrement, la mobilité et l'ajustement du dossier. Les deux problèmes ont été résolus en adoptant, dans le premier cas, l'emploi de la roulette Faultness et, dans le second cas, l'utilisation du mécanisme connu sous le nom de "posture" permettant de monter ou descendre le dossier dans une variante de 3 pouces.

En second lieu, le siège. Le choix s'est finalement porté sur la mousse uréthane Uroflex C-10-37 de BASF qui se moule facilement et dont les densités peuvent être réparties selon les besoins du siège. Le dessin du cou-



sinage possède des formes plus arrondies que la majorité des chaises de ce type, évitant ainsi à la jambe d'avoir à comprimer inutilement la mousse. Le type de recouvrement par tissu facilite son entretien ou remplacement.

Troisièmement, le dossier. Sa forme a totalement été repensée, la majorité des chaises n'offrant pas une largeur et une courbure adéquates. L'équipe de recherche, après maintes expériences, en est arrivée à la mise au point d'un mode de construction tout à fait nouveau (en instance de brevet) assurant l'équilibre entre les deux plans de courbe d'un dossier. Construit d'un cadre métallique en forme de fourche suffisamment large pour éviter tout contact brutal, le tout est tendu d'une gaine en fibre de verre tressé recou-

te de polymousse.

La grande popularité de ce type de siège nécessitait une mise en marché de la chaise DEA501P à un prix économique. Détaillé à partir de \$83 tout tissu, ce modèle rejoint les buts que la compagnie s'était fixés au départ: satisfaire les besoins de la société tout en offrant l'esthétisme dans des produits de consommation courante.

Pour plus de renseignements, s'adresser à: Artena Cie Ltée., 2290 rue de la province, Parc industriel, Longueuil, Québec J4G 1G1. (514) 651-6813.



Nouvelle table à dessin

Ce nouveau concept de table à dessin, en plus d'éliminer les problèmes de tension qu'engendre le travail de dessinateur, offre en moyenne une augmentation de la production de 60 à 100 pour cent, dépendant du type de travail et de la grandeur des dessins exécutés. Le principal avantage de ce nouveau système est sa courroie de transport rotative reliée au tableau à dessin; cette installation double l'espace de travail en permettant au dessinateur, par une simple poussée du doigt, de retourner la table en question. Un dessinateur peut donc travailler sur deux dessins à la fois sans avoir à les déplacer.

En plus de cette table à dessin, le système Flexido comprend deux tables de référence situées de chaque côté de la table à dessin, un compartiment pour ranger les dessins et plans, une bibliothèque intégrée, une chaise sur roulettes et un système de rangement également sur roulettes. Le bureau mesure 39 po sur 48 po, ou, 39 po sur 54 po.

Pour des renseignements supplémentaires, s'adresser à: Flexido System, P.O. Box 1118, station B, Montréal.



Dans la phase expérimentale, les nouveaux pavés ont passé par 700 cycles gels et dégels, ou chauffages, à des températures extrêmes. On peut facilement les remplacer, modifier le modèle de la pose ou y ajouter de la couleur.

La nouvelle usine de Brique Antique Ltée est située à St-Nicéphore, dans la banlieue de Drummondville.

Pour un ciment à l'épreuve de l'eau

Un nouveau produit appelé Ipanex peut désormais assurer l'imperméabilité du ciment. Employé surtout dans la construction de piscines, de stationnements souterrains, de murs de fondation ou de barrages, le produit se mélange facilement au béton ou à un enduit de ciment. En plus d'être imperméable, il résiste au sel et autres produits chimiques. Effectif pendant une durée de 10 ans et plus, Ipanex est disponible en contenants de 6 1/2 gallons.

Pour plus de renseignements, s'adresser à: PennKote Ltée, 360 rue Frankcom, Ajax, Ontario L1S 1R5. (416) 862-0720.

Nouveau principe de pavage

Une nouvelle compagnie, Brique Antique Ltée, vient de mettre sur le marché un nouveau système de pavage composé de pavés assemblables en intercalation. Ceux-ci peuvent être utilisés pour le pavage d'une place publique, une entrée domiciliaire, un trottoir ou une rue toute entière. Grâce à sa texture antidérapante, on peut même en faire usage dans des côtes abruptes.

Nouveaux revêtements muraux

La compagnie Stauffer Chemical Company of Canada Ltd vient d'ajouter deux nouveaux motifs à sa série de revêtements muraux en vinyle.

Le revêtement à motif "brush tone", d'épaisseur ordinaire, possède une légère texture en relief. Offert en 12 teintes, les couleurs imitent un jeu de coups de pinceaux irréguliers, horizontaux et verticaux.

Le second motif "artisan", à texture gros tissage, est d'une épaisseur intermédiaire. Disponible en 15 couleurs, il a l'apparence d'un tissu en jute.

Pour plus de renseignements, écrivez à: Stauffer Chemical Company of Canada Limited, 207 rue New Toronto, Toronto, Ontario M8V 2G2.

Nouveautés

Le tapis: une solution pratique pour les hôpitaux

Quelque 20000 verges carrées de moquette tissée ont été posées dans le nouveau pavillon de l'hôpital York Central, dans la banlieue torontoise.

Les boucles égales, serrées et touffues du tapis sont faites de fibre polypropylène Herculon à cent pour cent. Un simple nettoyage localisé et un seul passage du matériel d'extraction à la vapeur suffit pour éliminer les taches.

Les propriétés insonorisantes du tapis, la faible production statique de la fibre Herculon et les teintes agréables se sont révélées particulièrement avantageuses.

C'est un spécialiste torontois des tapis, M. Thomas De Journo, qui a rédigé les devis de fabrication et préparé le programme d'entretien qui diffère selon les endroits où le tapis est posé. Le tapis a été fabriqué par Tapis Harding Ltée, de Toronto, et a été fourni et installé par Perfection Rug Ltée, également de Toronto.

Trois nouvelles couleurs de films protecteurs

La Cie 3M Canada Ltée offre maintenant ses films protecteurs Scotch-tint, originellement gris argenté, dans trois nouvelles teintes, soit: bronze, fumé et or.

Le film protecteur Scotch-tint est appliqué sur la surface intérieure des vitres afin de réduire l'effet de la chaleur du soleil. Il ne nuit toutefois en rien à la visibilité. Le film or rejette 75 pour cent de la chaleur solaire, tandis que les films bronze et fumé en repoussent 64 pour cent; les trois arrêtent 95 pour cent des rayons ultra violets. Ces films de polyester permettent en outre de réduire les frais de chauffage et de climatisation.

Pour plus d'information, écrire à: 3M Canada Ltée, P.O. Box 5757, London, Ontario N6A 4T1.



Nouveau verre isolant

Les nouvelles vitres Solarban 485 Twindow se composent de verre de double épaisseur revêtu d'un film métallique transparent donnant aux vitres un ton bronze réfléchissant.

La qualité de verre ainsi obtenue reflète 14 pour cent de la lumière extérieure et n'en transmet que 20 pour cent; ceci permet de réduire considérablement la luminosité trop forte à l'intérieur et participe par le fait même au confort des pièces qui en sont pourvues. Comparativement à un panneau de verre ordinaire avec lequel le gain de chaleur est de 200 BTU durant une journée normale d'été, le verre Solarban 485 ne capte que 68 BTU sur 230 BTU par pied carré par heure d'énergie solaire.

Pour plus de renseignements, s'adresser à: Canadian Pittsburgh Industries Ltd., 48 ouest avenue Saint-Clair, Toronto. (416) 924-8701.

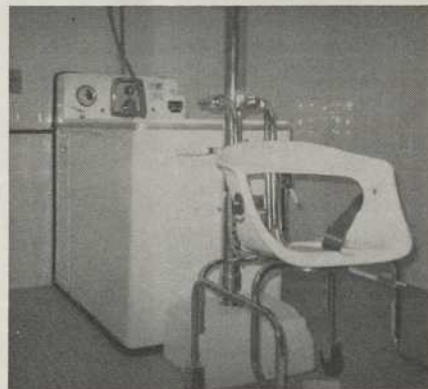
Système de baignoire Century

Un nouveau type de baignoire mis récemment sur le marché par la Cie Century facilite désormais la tâche des bains aux patients dans les hôpitaux et centres d'hébergement pour vieillards.

Son premier et principal avantage est d'éliminer tout risque d'accident lors du transfert d'un patient de sa

chaise roulante au bain. Le système comprend une chaise roulante en fibre de verre munie d'une ceinture de sécurité. Par un levier de commande électrique, celle-ci est automatiquement élevée et abaissée à l'intérieur de la baignoire, au niveau désiré. La baignoire, construite d'après le principe d'un bain-tourbillon, peut aussi servir au service de thérapie dans les hôpitaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à: M.J. Potvin & Associés Inc., 129 Thornton Drive, Dollard des Ormeaux, Québec H9B 1X7. (514) 683-2966



Suite à la page 42



Le bois ignifuge Non-Com[®] répond aux exigences du CNB relativement à la propagation du feu.

L'utilisation du bois pour la construction ou la rénovation d'édifices commerciaux, industriels, récréatifs ou publics favorise la création d'une ambiance naturelle et chaleureuse. Cette beauté naturelle est souvent conciliable avec les exigences du Code national du bâtiment relativement à la propagation du feu, si le bois est traité sous pression à l'aide des produits ignifuges Non-Com de Koppers. Pour ce qui est de la finition extérieure, nous pouvons fournir des bardeaux et des matériaux de parement traités avec le produit d'ignifugation Non-Com Exterior de Koppers.

Tout le monde aime l'ambiance chaleureuse que le bois donne à un édifice. En exigeant le bois ignifuge Non-Com de Koppers, vous serez certain de contribuer à la création d'un milieu où il fait bon vivre, en toute sécurité.

Pour vous renseigner davantage sur les matériaux Non-Com de Koppers, il suffit de communiquer avec l'un des bureaux suivants:

8335 Meadow Avenue,
Burnaby, B.C. V3N 2W1
(604) 522-4664

3648 Burnsland Road, S.E.
Calgary, Alberta T2G 3Z2
(403) 278-1646

Suite 5, 2885 Jane Street,
Downsview, Ontario M3N 2J6
(416) 635-7253

4996 Place de la Savane,
Montréal, P.Q. H4P 1Z6
(514) 738-1101

Les matériaux de
construction

KOPPERS

International Canada Ltée

1010A Shellbridge Way,
Richmond, B.C. V6X 2W7

Nouveautés

Luminaire à haute pression de sodium

Le luminaire RL-250 a été spécialement conçu pour assurer une meilleure qualité d'éclairage tout en nécessitant moins de pouvoir que la plupart des autres luminaires. Il peut être installé sur n'importe quel voltage et dure sept fois plus longtemps que la normale.

Ainsi, un luminaire à haute pression de sodium de 400 watts produit presque 40,000 lumens de plus qu'une lampe incandescente de 500 watts, et 26,000 lumens de plus qu'une lampe à vapeur de mercure de 400 watts. Cette nouvelle lampe sera fort appréciée pour l'éclairage des rues, des autoroutes, des stationnements, des traverses de chemin de fer, et bien d'autres endroits encore où un éclairage à forte densité est requis. Chaque luminaire possède une garantie minimum de 15000 heures.

Pour plus de détails, écrire à: Verd-A-Ray Industries Ltée, 12095 rue Cousineau, Montréal H4K 1P7.

Pour une utilisation efficace de l'énergie

Il est aujourd'hui possible de construire des édifices avec grandes fenêtres sans toutefois gaspiller l'énergie. Contrairement au simple verre clair, certaines qualités de ce même produit présentent des caractéristiques d'isolation, de réflexion et d'absorption de la chaleur permettant une utilisation judicieuse de l'énergie.

Ce qu'on appelle maintenant la "nouvelle génération" du verre est constituée de verres doubles recouverts d'une mince couche d'enduit métallique sur l'une ou plusieurs de ses surfaces. L'air ainsi emprisonné entre deux couches de verre agit comme isolant; le revêtement réflecteur renvoie vers l'extérieur la chaleur du soleil. D'où une économie appréciable d'énergie utilisée pour le chauffage et la climatisation des immeubles. Cette innovation dans l'industrie du verre facilite la tâche des architectes devant allier économie et esthétique.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en écrivant à: Canadian Pittsburgh Industries Ltd.

Un principe exclusif de verrouillage

La Cie Abloy offre une gamme complète de serrures pour usage tant intérieur qu'extérieur, pour les maisons et établissements commerciaux.

Toutes ces serrures sont fabriquées d'après un principe de verrouillage exclusif qui les rend pratiquement impraticables au crochetage. Au lieu de cylindres faibles, on emploie des cylindres de disques culbuteurs rotatifs, semblables à ceux utilisés pour les coffres-forts. Les clefs, semi-circulaires, agissent directement sur les disques pour en effectuer l'alignement; lorsque la clef est retirée, le système Abloy déclenche des millions de combinaisons, quasi impossibles à démêler. Les serrures Abloy, en cuivre jaune inoxydable, ont une surface d'acier durci.

Plus plus de renseignements, s'adresser à: Intertrade Industries Ltée, 955 rue McCaffrey, Montréal H4T 1N3. (514) 731-3795.

Brochure

Catalogue 1975 de "Model Parts Inc."

"Model Parts Inc." a publié récemment son nouveau catalogue 1975. On y remarque une augmentation de près de 50 pour cent des produits présentés, comprenant les spécifications de grandeur et de couleur.

Les modèles qui y sont reproduits ont trait par exemple aux raffineries d'huile, aux installations électriques ou chimiques, aux moulins à papier, et à bien d'autres produits industriels. On trouve également dans ce catalogue une vaste gamme d'accessoires tels la peinture en vaporisateur, la tuyauterie, le système d'application de béton soluble, etc.

La plupart des modèles publiés dans ce catalogue sont soit des nouveautés soit des produits caractéristiques employés dans ce secteur de la construction.

Pour recevoir un exemplaire du catalogue 1975, s'adresser à: Model Parts Inc., 212 chemin Murray, Département P, Newark, Delaware 19711.

Index des annonceurs

American Air Filter of Canada Ltd	43
Blackwood Morton & Sons (Cda) Ltd	3
Cdn Johns-Manville	10-11
Crane Canada Ltée	2
Dominion Foundries and Steel, Ltd	13-14-15-16
Du Pont of Canada	27
Fiberglas Canada Ltée	37
Imperial Decorative Hardware Co	36
International Hardware Co. Ltd (Russwin Div.)	44
Koppers International Ltd	41
LNC Closers of Canada, Ltd	12
Mansonville Plastics Ltd	4
Steel Co. of Canada, Ltd	24-25

Services Professionnels

Architecture Concept offre désormais à ses lecteurs des services professionnels:

Cartes d'affaires Offres et demandes d'emploi

Par l'entremise de la seule publication de langue française du Québec spécialisée en architecture et en design, vous êtes assurés de rejoindre les personnes concernées.

Pour des renseignements supplémentaires, communiquez avec:

Gillette Marleau
310 avenue Victoria, Bureau 201
Montréal, Qué. H3Z 2M9
Tél: (514) 487-2302

Un rendement supérieur à 80%

À la bourse, ce serait incroyable, n'est-ce pas? Pourtant il ne s'agit pas d'une blague.

Nous voulons parler de notre précipitateur électronique ROLLOTRON, un épurateur qui retient avec 90% d'efficacité la poussière, le pollen, la fumée et les bactéries contenus dans l'air.

Une comparaison des coûts démontre sans l'ombre d'un doute que même si le ROLLOTRON coûte plus cher à l'achat, il demeure de loin le meilleur placement.

Des calculs basés sur une période d'amortissement de dix ans pour des systèmes d'environ 48,000 P.C.M. chacun, montrent que la totalité des frais d'acquisition et de fonctionnement du ROLLOTRON est de \$1,743. par année, comparativement à \$3,280. pour des filtres à cartouches sèches.

Ceci représente un rendement de 89.4% par année sur le supplément déboursé à l'achat du ROLLOTRON. La différence de prix se paye en moins de deux ans; le reste, c'est de l'argent dans vos poches.

Si vous avez besoin d'un appareil encore plus efficace, notre ELECTRO-PAK élimine à 97% les impuretés de l'air, avec un rendement de plus de 50% sur le prix d'achat.

Vous ne nous croyez toujours pas? Alors consultez notre service d'ordinateur gratuit, lequel peut vous aider à choisir l'appareil qui convient le mieux à vos besoins et à vos moyens. Vous saurez alors combien il vous en coûtera pour acheter et faire fonctionner tout genre de système d'épuration d'air.

Appelez-nous ou écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les épurateurs ROLLOTRON et ELECTRO-PAK.

Ce sont de bons placements.

La qualité de l'air, c'est notre affaire.



American Air Filter of Canada Ltd.
FILTRATION DE L'AIR, APPAREILS ET SYSTÈMES

ST. JOHN'S • HALIFAX • MONCTON • QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • LONDON • NORTH BAY
THUNDER BAY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • EDMONTON • CALGARY • VANCOUVER

Mettez un peu plus de vie.



Serrure encastrée Ten-
strike ^{M. DEP.} Russwin de
modèle Dirke. Levier
manoeuvre facile et ra-
par la pression d'un se-
doigt. Une serrure au-
cieuse d'un style tout
veau qui s'adapte à to-
décor. Modèle durabl
selon la tradition Rus
Division de Emhart,
Berlin, Connecticut O
Au Canada—Russwi
Division de
International
Hardware.

RUSV
®